

**Mpitarika maka lesona amin'ny tantara. Mametraka
maridrefy sy fanamby:**

Ny fifandraisan'i Frantsa sy i Madagasikara

**Des leaders apprennent de l'histoire et posent des
repères et des défis :**

Les relations France - Madagascar

Jeannot Rasoloarison, Ketakandriana Rafitoson, Tatiana Eddie Razafindravao

**FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG**

Ny fomba fijery sy hevitra ato anatin'ity boky ity, dia tsy voatery mitovy amin'ny fomba fijery sy hevitra ny FES.
Les idées et positions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions de la FES.

Mpitarika maka lesona amin'ny tantara. Mametraka
maridrefy sy fanamby:

Ny fifandraisan'i Frantsa sy i Madagasikara

Des leaders apprennent de l'histoire et posent des
repères et des défis :

Les relations France - Madagascar

Jeannot Rasoloarison, Ketakandriana Rafitoson, Tatiana Eddie Razafindravao

Mpanatontosa: Friedrich-Ebert-Stiftung - Mpandrindra: Jean-Aimé Raveloson

Antananarivo, desambra 2014

FIZAHAN-TAKILA

A. Aperçu sur les relations France - Madagascar

du XVII^e au XX^e siècle

4

B. I Frantsa sy ny mpitondra malagasy

tao anatin'ny repoblika nifanesy teto Madagasikara

16

C. Perspectives des relations extérieures de Madagascar,

en particulier celles avec la France

34

Aperçu sur les relations France - Madagascar du XVII^e au XX^e siècle

Jeannot Rasoloarison

*Maître de Conférences en Histoire Contemporaine
Département d'histoire - Université d'Antananarivo*



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Introduction | 6 |
| I. Les tentatives de colonisation du XVII ^e et XVIII ^e siècle | 6 |
| II. Le contrôle progressif du territoire de Madagascar au XIX ^e siècle | 7 |
| III. La colonisation française à Madagascar (1896-1960) | 10 |
| IV. Les bonnes relations postcoloniales (1960-1972) | 12 |
| Conclusion | 14 |

Introduction

Le début des relations entre la France et Madagascar remonte dans les Temps Modernes au moment où les puissances européennes de l'époque se lancent dans la conquête de nouvelles routes commerciales et de nouveaux territoires pour asseoir leur domination économique en Europe. En fait, « le début de la présence française dans la grande île remonte au XVII^e siècle, du temps du roi Louis XIV. Cette présence est dictée par la volonté de contrecarrer les visées politiques et économiques des Britanniques dans la région du sud-ouest de l'océan Indien »¹. La première colonie française a été installée dans le sud de l'île. Puis, au XVIII^e siècle, avec l'occupation des îles Mascareignes et le développement des activités commerciales dans la région, la France s'intéresse notamment à la côte orientale de Madagascar. Au XIX^e siècle, la France s'intéresse de plus en plus à Madagascar avec l'ambition de contrôler l'ensemble de l'île pour faire face aux exigences de la révolution industrielle et pour satisfaire les ambitions des traitants et des hommes politiques de l'île de La Réunion de faire de Madagascar une colonie française. A la fin du XIX^e siècle, Madagascar devient officiellement une colonie française. Cette situation engendre des bouleversements au niveau des organisations politiques, économiques et sociales à Madagascar. De 1896 à 1960, Madagascar se trouve sous la tutelle française. Après l'obtention officielle de l'indépendance en 1960, les relations privilégiées entre la France et Madagascar continuent toujours et ne prennent fin qu'en 1972, au lendemain d'un mouvement populaire qui a renversé le régime de la Première République.

I- Les tentatives de colonisation du XVII^e et XVIII^e siècle

Au XVII^e siècle, à la suite des Portugais et des Hollandais, les Anglais et les Français ont des visées politiques et économiques pour une implantation durable à Madagascar. Au début, la présence française à Madagascar est simplement dictée par des raisons commerciales, et elle remonte au début du XVII^e siècle. En février 1602, pour le premier voyage effectué par les Français aux Indes, les marchands de Saint-Malo Vitre et Laval, à bord de deux navires, le *Croissant* et le *Corbin*, ont jeté l'ancre à Saint-Augustin (sud-ouest de l'île)². Ces derniers ont séjourné trois mois dans cette baie et fait des transactions avec les populations locales, avec le compte rendu suivant : « Pendant notre séjour en ce lieu, nous nous sommes procuré une grande quantité de bœufs, de moutons, de volailles et d'autres vivres, le tout en échange de menus objets, cuillères de cuivre, jetons »³. En dehors des passages des marchands, la France décide quelques années plus tard de marquer sa présence à Madagascar par une installation durable. Dans cette perspective, elle a chargé la Compagnie des Indes Orientales de s'occuper de la mise en place d'une colonie à Madagascar. Celle-ci est installée dans le sud de l'île, plus précisément à Fort-Dauphin, dans le pays tanosy. Elle est sous les ordres de Pronis et Flacourt pendant son existence de 1642 à 1674. Dans ses activités économiques, elle effectue le commerce de bœufs et d'esclaves avec les Antanosy et les Antandroy et même avec les Betsileo. Dans ce sens, les Français de Fort-Dauphin ne manquent pas de faire quelques séjours sur la côte ouest ou même à l'intérieur des terres pour s'approvisionner en vivres en vue de résoudre les difficultés de ravitaillement qui les affectent de temps en temps. Cette tentative de colonisation connaît un échec en raison des relations belliqueuses entre la colonie et les Antanosy. Néanmoins, la colonie alimente le premier fond de peuplement de l'île Bourbon (La Réunion) avec le déplacement de Français et de Malgaches de cette région de l'extrême-sud est vers l'île.

¹ Revue de l'Océan Indien, n° 362, 2014

² Barthélémy Manjakahery, « La présence franco-britannique dans la baie de Saint-Augustin (Sud-ouest de Madagascar) au XVII^e siècle », Revue Historique de l'océan Indien, n° 7, 2011, p. 49.

³ Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar (C.O.A.C.M.), Tome I, p. 284 Cité par Barthélémy Manjakahery dans son article paru dans Revue Historique de l'océan Indien, n° 7, 2011, p. 49.

Au XVIII^e siècle, les Français entreprennent des nouvelles tentatives de colonisation. Dans ce sens, le comte de Modave et le baron de Benyowski reçoivent comme missions de mettre en place une nouvelle colonie à Fort-Dauphin et dans la partie nord de l'île. Pour mener à bien sa mission, Modave privilégie les relations cordiales avec les chefs tanosy. De son côté, pour réussir sa mission, Benyowski recrute, en 1774, Nicolas Mayeur, un voyageur français qui maîtrise la langue des populations locales et connaît leurs coutumes, comme interprète et agent de traite. Nicolas Mayeur décrit de la manière suivante la tâche qui lui est confiée : « Je partis de Louisbourg (baye d'Antongil) le 14 novembre 1774, expédié par M. le baron de Beniowsky, commandant général pour le roi [de France] à Madagascar, à l'effet d'explorer la partie nord de cette grande isle, depuis la baie d'Antongil, jusques au cap le plus nord, dit le cap d'Ambre ; puis me dirigeant à l'ouest, de visiter les îles et la partie des côtes de la plus grande terre qui gisent entre le cap d'Ambre et le cap Saint-Sébastien ; de faire connaître le nom français sur tous ces points par des traités, par des établissements et de renouveler partout les alliances déjà faites »⁴. Les missions de Modave et de Benyowski, de 1768 à 1786, ont pour but principal de favoriser l'influence française à Madagascar. La présence française sur la côte orientale s'affirme de plus en plus à la fin du XVIII^e siècle avec le développement des activités commerciales des traitants français des îles Mascareignes. Ces derniers s'occupent notamment du commerce de bœufs et d'esclaves en échange d'armes à feu, d'étoffes ou d'objets de pacotilles. Ainsi, l'installation des Français sur les côtes de Madagascar devient effective et se confirme pendant la période suivante, le XIX^e siècle.

II- Le contrôle progressif du territoire de Madagascar au XIX^e siècle

Dans les relations entre la France et Madagascar, le XIX^e siècle reste une période charnière car il est marqué par le début du contrôle effectif d'une partie du territoire par les Français. Ainsi, sous la pression des traitants des îles Mascareignes, les Français s'installent d'une manière effective à Sainte-Marie et Tamatave. Dans ce sens, en 1810, Sylvain Roux devient le représentant officiel des Français à Tamatave. Sur la côte ouest et nord ouest, les Français profitent des différends entre les Merina et les populations locales, à savoir les Sakalava et les Antakarana, pour favoriser leur installation. Ainsi, le roi antakarana, Tsimiharo (qui accède au trône en 1832) considère la présence des Merina au pays d'Ankarana comme une violation du sol de ses ancêtres et une atteinte à sa dignité de roi. D'où, il nourrit toujours à l'égard des Merina « une haine profonde et un vif désir de vengeance »⁵. Pour réaliser sa volonté de mettre fin à la présence hégémonique des Merina sur le territoire de son royaume, le roi Tsimiharo va chercher un appui extérieur et se rapproche du gouverneur de l'île Bourbon. Cette politique d'ouverture l'amène à établir un traité avec la France avec comme contenu :

« Traité conclu le 5 mars 1841 entre la France et le roi Tsimiarou pour la cession du pays d'Ankara et des îles qui en dépendent »

Moi Tsimiarou, fils de Tzialou Roi d'Ankara, de Nossi-Bé, Nossi-Mitsiou, Nossi-Faly et autres îles environnant nos possessions de la Grande Terres,

Vous déclare en présence de mes Frères, de mes Grands, que je cède à Sa Majesté Le Roi Louis-Philippe I, Roi des Français, tous mes droits sur les terres de Madagascar, lesquels droits je tiens de mes ancêtres et que je lui fais cession de toutes les îles qui entourent mon royaume d'Ankara.

⁴ Jean Omer BERIZIKY, « Le Nord de Madagascar au XVIII^e siècle dans le récit de voyage de Nicolas Mayeur », *Omal sy Anio*, n° 25-26, 1987, p. 42.

⁵ Micheline RASOAMIARAMANANA, « Les relations du roi Tsimiharo avec les Merina et les Français vues par les documents de l'époque (1832-1883) », *Omal sy Anio*, n° 25-26, 1987, p. 268-269.

Nous demandons à être regardés par le Grand Roi comme sujets français et à être traités comme tels.

Je suis persuadé que Sa Majesté le Grand Roi auquel je fais don de tous mes Etats, me considérera comme son fils, me protégera contre tout ennemi et éloignera de moi toute espèce de mal.

Je suis persuadé aussi que Sa Majesté le Roi des Français voudra bien étendre sa bienveillance sur mes sujets. Nous porterons désormais le nom de Français ; quiconque sera l'ennemi du Grand Roi sera le nôtre, et nous emploierons nos armes contre lui ; quiconque sera son allié sera le nôtre et nous l'aiderons de tous les moyens en notre pouvoir.

Si Sa Majesté le Roi des Français fait planter son pavillon sur un point quelconque de nos Etats, nous jurons par Dieu et par le jugement dernier que nous le défendrons jusqu'à la mort.

Je prie Sa Majesté le Grand Roi de nous envoyer des soldats pour rester à Nossi-Mitsiou et un bâtiment de guerre pour nous protéger contre les Hovas ou tout autre ennemi.

Cet acte a été rédigé par moi, Tsimiarou, en présence de M. Passot, officier de Monsieur le Gouverneur de Bourbon, de Monsieur Jehenne, commandant la gabare du Roi, la Prévoyante, et de tous les officiers de ce bâtiment »⁶.

Ce traité met en place effectivement le protectorat français sur une partie de la côte nord-ouest en général et sur l'île de Nosy Be en particulier. Il témoigne de l'attachement d'une partie des Malgaches à la France depuis cette période du XIX^e siècle. Il sera utilisé, par la suite, par les Français comme motif pour prendre possession de l'ensemble de Madagascar, notamment après les guerres qui les opposent aux Merina au XIX^e siècle.

Les relations entre les Français et le royaume merina, connu aussi sous l'appellation « Royaume de Madagascar », restent toujours mouvementées au XIX^e siècle. Sous le règne de Ranavalona 1^{ère} (1828-1861), elles restent conflictuelles dans la mesure où la reine décrète que tous les étrangers, y compris les Français, sont soumis, comme ses sujets aux lois du pays. En réaction, les Français et les Anglais bombardent la ville de Tamatave en 1845. En 1857, la tension monte encore entre les deux parties puisque la reine Ranavalona 1^{ère} expulse tous les Européens de Tananarive, y compris Jean Laborde (qui lui a permis de fabriquer localement à Ilafy et à Mantasoa des armes et d'autres produits comme le savon) en raison d'un complot fomenté par les Français contre elle⁷. Après la mort de Ranavalona 1^{ère}, les relations deviennent cordiales entre les Français et les Merina en raison de l'esprit libéral de son successeur, le roi Radama II (1861-1863). Ce dernier signe avec le commandant Dupré, consul nommé par l'empereur français Napoléon III, le 12 septembre 1862, un traité qui institue l'amitié perpétuelle entre la France et le « Royaume de Madagascar ». En même temps, les Français se voient attribuer d'énormes privilèges économiques. Par exemple, le négociant Joseph Lambert, un proche de Radama II, se voit attribuer, à travers la « Charte Lambert », d'énormes concessions sur la côte est, en échange d'investissements de capitaux français pour financer les activités économiques du pays. Cependant, ces bonnes relations ne sont que de courte durée puisqu'elles prennent fin avec la mort du roi Radama II.

⁶ Raymond DECARY, *L'île de Nosy Be de Madagascar, Histoire d'une colonisation*, Paris, Ed. Maritimes et d'Outre-Mer, 1960, Cité par Micheline RASOAMIARAMANANA dans son article paru dans *Omalý sy Anio*, n° 25-26, 1987, p. 280.

⁷ *Revue de l'Océan Indien*, n° 362, 2014

Les relations deviennent à nouveau conflictuelles à partir des années 1870, sous le règne de Ranavalona II (1868-1883) puis sous celui de Ranavalona III (1883-1896). Le décès de Jean Laborde en 1878 va être à l'origine de la 1^{ère} guerre franco-merina (1883-1885) dans la mesure où ses héritiers réclament ses biens alors que la loi en vigueur dans le royaume merina interdit aux étrangers d'être propriétaires de terrains. En fait, pour asseoir l'emprise de la France sur Madagascar, le député de La Réunion François de Mahy, lors de son passage au ministère de la Marine et des Colonies, décide, en janvier 1883, de lancer une expédition punitive contre ceux qui souhaitent spolier le patrimoine des Français⁸. Cette guerre a eu lieu principalement sur la côte est et aboutit à la défaite de l'armée merina. Après ce revers militaire, le gouvernement de Rainilaiarivony (Premier ministre du « Royaume de Madagascar » de 1864 à 1895) signe avec la France le traité du 17 décembre 1885, qui met fin à la guerre. A travers cet accord, le « Royaume de Madagascar » doit payer à la France une indemnité de guerre de 10.000.000 de francs. Mais, comme il n'a pas les moyens pour payer une telle somme, il a dû recourir au service du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP), qui a avancé la somme et qui récupérera son argent par l'intermédiaire de l'exploitation exclusive des gisements aurifères de Maevatanana et d'autres sites. L'accord précise aussi que le « Royaume de Madagascar » sera représenté dans ses relations extérieures par la France, tandis qu'un résident général français sera présent à Tananarive pour s'occuper des intérêts de la France. L'application de cet accord consacre la mise en place d'un protectorat fantôme car la France, au nom de ses intérêts et ses droits à Madagascar, reste désormais étroitement liée à la gestion des affaires du « Royaume de Madagascar ».

Après cette première guerre, un second conflit va opposer les Français aux Merina à la fin du XIX^e siècle, étant donné que Rainilaiarivony essaie toujours de ne pas appliquer en totalité les termes du traité du 17 décembre 1885, alors qu'en même temps, une partie de l'opinion publique en France et à La Réunion réclame l'annexion de Madagascar pour faire prévaloir l'hégémonie française dans la région du sud-ouest de l'océan Indien. La seconde guerre franco-merina commence en 1894 et se termine en septembre 1895 par la prise de Tananarive par le corps expéditionnaire française, sans grande résistance de la part des soldats merina, envoyés combattre sur le front. Ainsi, la « bataille » d'Andriba, réputé être une grande base merina, n'a duré que quelques heures dans l'après-midi du 21 août 1895. Pour les Merina, la bataille d'Andriba s'est terminée par une fuite et une débandade et elle a montré au grand jour la désagrégation de l'armée de Ranavalona III⁹. Après la prise de Tananarive, les représentants de la reine Ranavalona III, Razanakombana et Rasanjy, signent avec le commandant du corps expéditionnaire français, le général Duchesne, le traité du 1^{er} octobre 1895 qui institue le protectorat français à Madagascar. Dans son article 5, le traité précise que « Le Résident général contrôlera l'administration intérieure de l'île. Sa Majesté la Reine de Madagascar s'engage à procéder aux réformes que le gouvernement français jugera utiles à l'exercice de son protectorat ». Dans ce régime de protectorat réel, l'administration du pays est contrôlée par les Français, tandis que la reine ne détient qu'un pouvoir symbolique. Par la suite, Madagascar devient une colonie française après la promulgation de la loi du 06 août 1896. Une des premières mesures prises par les autorités françaises à Madagascar pour la transformation des structures économiques et sociales est l'abolition de l'esclavage par un arrêté du 26 septembre 1896.

⁸ David GAGNEUR, « Les concurrences française et britannique dans l'océan Indien. Points de vue des députés créoles Louis Brunet et François de Mahy (1870-1904) », *Revue Historique de l'océan Indien*, n° 7, 2011, p. 147.

⁹ Manassé ESOAVELOMANDROSO, « Le mythe d'Andriba », *Omaly sy Anio*, n° 1-2, 1975, p. 49-51.

III- La colonisation française à Madagascar (1896-1960)

La colonisation survenue en 1896 constitue un aboutissement des différentes tentatives entreprises depuis le XVII^e siècle. Sur le plan politique, une des premières œuvres du régime colonial français est la réalisation de l'unité politique de l'ensemble de Madagascar. Avant 1896, malgré les tentatives d'unification menées par les Sakalava puis par les Merina, Madagascar reste un pays divisé entre plusieurs royaumes indépendants. Cette unité politique de l'ensemble du pays a été réalisée grâce aux mouvements de conquête et de pacification menés par le général Gallieni et ses troupes.

Pendant la colonisation, pour marquer sa domination sur l'ensemble de l'île, la France met en place une politique qui tient surtout compte des intérêts des Français. En effet, les structures administratives à Madagascar évoluent en fonction de la politique coloniale de la France, qui vise à préserver les intérêts des Français et à s'occuper du bien-être de la population autochtone. Deux formes d'administration coexistent : au niveau supérieur, l'administration française, où les circonscriptions, composées de région, province, district et poste administratif, sont tenues par des fonctionnaires françaises ; et au bas de l'échelle, l'administration malgache, où les circonscriptions, composées de gouvernement, canton, quartier et village, sont tenues par des fonctionnaires malgaches¹⁰. Ce système illustre l'ordre hiérarchique mis en place par les autorités coloniales et suppose l'absence de traitement égal entre Français et Malgaches. Ces deux groupes de populations ne bénéficient pas du même statut ni des mêmes droits. A partir de 1901, les Malgaches, sujets français, sont considérés comme des indigènes. Selon l'article 2 de l'arrêté du 4 décembre 1912 réglementant le droit de répression par voie disciplinaire des infractions spéciales à l'indigénat, « Sont qualifiés indigènes et justiciables des dispositions édictées par le présent arrêté les individus de l'un et de l'autre sexe résidant dans la Colonie et ses dépendances, nés soit à Madagascar et ses dépendances, soit dans d'autres possessions françaises, ne jouissant pas de la qualité et des droits de citoyen français ou n'appartenant pas à une nationalité étrangère reconnue »¹¹. De 1901 à 1946, les Malgaches sont soumis au régime de l'indigénat. Le Code l'indigénat reste pour les autorités coloniales un moyen pour conscientiser les Malgaches à respecter les lois en vigueur et pour les inciter à travailler. Après la Seconde Guerre mondiale, malgré l'abolition officielle du Code de l'indigénat, les Malgaches ne bénéficient pas du même statut que les Français et ils ne jouissent pas des mêmes droits que les citoyens ayant la nationalité française. De 1946 à 1960, leur statut juridique est : « citoyens français ayant gardé leur statut personnel ».

La discrimination s'étend aussi dans d'autres domaines comme celui de l'enseignement. En fait, l'enseignement dispensé aux enfants malgaches est différent de celui donné aux enfants européens. Pour les Malgaches, le système d'enseignement comporte trois niveaux : l'enseignement du premier degré, l'enseignement du second degré et l'enseignement du troisième degré, qui est le niveau supérieur et final. C'est seulement après la réforme de l'enseignement en 1951 que les jeunes Malgaches peuvent prétendre au diplôme de baccalauréat, et intégrer le Lycée Gallieni pour les garçons et le Lycée Jules Ferry pour les filles. Malgré l'institution de la politique discriminatoire, la France vise néanmoins à partir de 1945 l'émancipation des Malgaches. Ainsi, le droit de vote leur est accordé même si c'est pour une minorité de la population malgache au début. Les Malgaches bénéficient aussi du régime de libertés politiques et syndicales avec le droit de former des partis politiques ou d'intégrer les formations politiques ou syndicales de leur choix. Dans ce sens, les nationalistes malgaches, qui militent pour l'indépendance de Madagascar, se rassemblent majoritairement, entre 1946 et 1947, au sein du Mouvement Démocratique de la Rénovation

¹⁰ Lalaso Jeannot RASOLOARISON, *Madagascar sous la colonisation française de 1896 à 1960*, Antananarivo, Editions Jeunes Malgaches, 2013, p. 13.

¹¹ *Journal Officiel de Madagascar et Dépendances* (J.O.M.D.) N° 1395 du Samedi 21 Décembre 1912.

Malgache (MDRM) tandis que ceux qui veulent le maintien de la présence française à Madagascar se regroupent au sein du Parti des déshérités de Madagascar (PADESM). La participation des Malgaches à la vie politique s'intensifie notamment dans les années 1950 avec l'adoption de la Loi-cadre du 23 juin 1956 qui permet aux Territoires d'Outre-Mer (TOM) comme Madagascar de bénéficier d'une autonomie dans la gestion de leurs affaires internes. Cette loi favorise le multipartisme et est à l'origine de la création du Parti Social-Démocrate (PSD) de Philibert Tsiranana en décembre 1956.

Sur le plan économique, l'objectif du régime colonial est de mettre en valeur le pays au profit de la France et des Français. Ainsi, les terres domaniales à Madagascar sont attribuées en concessions par les arrêtés du 2 novembre 1896 et du 10 février 1899. Les concessions sont accordées aux Français à titre gratuit pour une superficie qui ne dépasse pas 100 hectares, et à titre onéreux pour une superficie dépassant les 100 hectares¹². L'essentiel des concessions accordées est représenté par les concessions agricoles, qui se trouvent notamment sur la côte est. Dans cette mise en valeur économique du pays, la primauté revient aux compagnies commerciales, dominées par trois grandes compagnies, à savoir : la Compagnie Marseillaise de Madagascar (CMM), créée en 1898, la Compagnie Lyonnaise de Madagascar (CLM), créée en 1897, et la Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne (SICE), fondée en 1911. Ces trois compagnies dominent le circuit commercial dans toute l'île car elles ont des activités multiples (import-export, exploitations agricoles et minières) et possèdent de nombreuses agences à travers le pays. De leur côté, les entreprises de transformation de produits agricoles s'installent notamment dans les zones de grande colonisation, comme le Nord-Ouest. Ainsi, la grande entreprise de pointe qui suit la Seconde Guerre mondiale, à savoir la Société Sucrière de la Mahavavy (SOSUMAV), s'établit dans le delta de la Mahavavy du Nord, dans la région d'Ambilobe, à partir de 1949. Elle utilise les techniques les plus modernes et jouit d'une forte capacité de production par rapport aux autres entreprises, étant donné qu'elle est conçue pour combler le déficit sucrier de l'Union Française¹³. Pour sa culture de canne à sucre, la société se voit attribuer dans le district d'Ambilobe une concession agricole de 10.000 hectares. De plus, pour parvenir à des activités rentables, elle applique une politique sociale conséquente, en accordant des conditions d'existence décentes à la main-d'œuvre nombreuse qu'elle utilise et dont la stabilité conditionne la bonne marche et la rentabilité de l'entreprise¹⁴.

Pour mieux mettre en valeur l'ensemble de la colonie, le régime colonial s'est aussi penché sur la construction de voies de communication. A partir de 1895, les éléments du Génie militaire français, en accompagnant le corps expéditionnaires, ont amélioré les pistes qui relient Tananarive à Majunga et à Tamatave. La construction de routes se poursuit notamment après la Première Guerre mondiale, avec une amélioration des procédés, en pratiquant les techniques d'empierrement et de goudronnage. La construction de routes s'effectue sur les axes à forte potentialité économique, comme les régions de l'Ouest, de l'Est et du Sud-Est. Ces routes ont pour vocation de faciliter les relations entre les différentes zones de production. En outre, la construction de routes a aussi comme objectif de développer l'urbanisme. Par exemple, pour Tananarive, des rues sont tracées pour relier les différents quartiers de la Haute ville. Une route circulaire est construite pour délimiter le périmètre urbain, tandis que deux tunnels sont construits sous les collines d'Ambohidahy et d'Ambohitatovo pour faciliter les relations entre le centre et les parties ouest et est de la ville.

Les Français se sont attachés à construire des lignes de chemins de fer pour faciliter les échanges entre les zones à forte potentialité économique. De 1901 à 1936, quatre lignes de

¹² Lalasoa Jeannot RASOLOARISON, *op.cit.*, 2013, p. 18.

¹³ Lucile RABEARIMANANA, « Les travailleurs des grandes plantations du Nord-Ouest de Madagascar (1945-1960) », *Omalý sy Anio*, n° 25-26, 1987, p. 384.

¹⁴ Lucile RABEARIMANANA, art. cit., *Omalý sy Anio*, n° 25-26, 1987, p. 384.

chemins de fer ont été construites : Tananarive-Côte Est (TCE), Tananarive-Antsirabe (TA), Moramanga-Lac Alaotra (MLA) et Fianarantsoa-Côte Est (FCE). Cette dernière ligne a été construite pour servir les intérêts des colons et des commerçants du pays betsileo et de la région du sud-est. Les travaux de construction sont réalisés grâce au travail de la main-d'œuvre malgache, utilisée dans le cadre du Service de la Main-d'œuvre pour les Travaux d'Intérêt général (SMOTIG). Cette structure, créée en 1926 et supprimée en 1937, a mobilisé environ 50.000 jeunes Malgaches, non incorporés dans l'armée. Les jeunes mobilisés sont employés pendant deux années dans des travaux de construction d'infrastructures, comme les chemins de fer. Pour les nationalistes malgaches, le travail effectué dans le cadre du SMOTIG revêt une forme de travail forcé.

Face à la colonisation, les Malgaches engagent des mouvements de résistance armée pour se libérer de la tutelle française. C'est le cas avec les mouvements menalamba (en Imerina) et sadiavahe (dans le Sud, en pays mahafaly et antandroy) au début de la colonisation, et le mouvement insurrectionnel sur la côte est de l'île en 1947 et 1948. Pour ce dernier, au niveau de l'organisation, dans le « secteur nord », le mouvement est dirigé par Victorien Razafindrabe, un ancien de l'administration coloniale, tandis que dans le « secteur sud », le mouvement est dirigé par Michel Radaorson, un instituteur. Ce mouvement insurrectionnel, engendré par la volonté des paysans de la côte est d'en finir avec les abus et l'arbitraire commis par les autorités coloniales et par certains colons, s'est déroulé entre mars 1947 et décembre 1948, et a affecté 1/6 de l'île. D'un côté, les Malgaches, surtout les intellectuels, mènent des luttes pacifiques pour s'opposer au régime de la colonisation. C'est le cas avec le mouvement *Vy Vato Sakelika* (VVS) dans les années 1910, le mouvement animé par Jean Ralaimongo et son équipe dans les années 1920 et 1930, et le mouvement politique nationaliste réclamant l'indépendance de Madagascar à partir de 1945. Malgré toutes ces luttes, la colonisation ne prend fin qu'à partir de 1958, au lendemain du référendum du 28 septembre 1958. Après la victoire du OUI qui maintient Madagascar dans la Communauté Française, le 15 octobre 1958, le Haut Commissaire André Soucadaux déclare devant le Congrès des Assemblées provinciales, réuni dans l'amphithéâtre du Lycée Gallieni, la caducité de la loi d'annexion du 06 août 1896 et la reconnaissance par le gouvernement français du nouvel Etat malgache. Après la mise en place de la République malgache le 14 octobre 1958, des négociations s'ouvrent entre la France et Madagascar pour le transfert de compétences dans les domaines dits de souveraineté. Après la proclamation officielle de l'indépendance du pays, les accords de coopération qui fixent le nouveau cadre de relations entre la France et Madagascar sont signés le 27 juin 1960 par le Président Philibert Tsiranana et le Secrétaire d'Etat français aux Relations avec les Etats de la Communauté, Jean Foyer.

IV- Les bonnes relations postcoloniales (1960-1972)

Malgré la fin de la colonisation, Madagascar garde toujours des relations privilégiées avec la France à travers les accords de coopération qui prévoient l'aide et l'assistance de la France pour Madagascar dans de nombreux domaines : enseignement, justice, armée, ..., avec la présence de coopérants français dans les ministères malgaches comme assistants techniques. Dans la coopération franco-malgache, la Mission Permanente d'Aide et de Coopération de l'Ambassade de France à Madagascar joue un rôle de premier plan. Elle traite avec le gouvernement malgache des problèmes d'intérêt commun pour lesquels la coopération du gouvernement français est souhaitée par les départements ministériels malgaches, tant en matière d'économie générale que de personnel d'assistance technique et d'investissements. « La Mission assure le secrétariat de la délégation française de la Commission Mixte économique, instituée par les accords de coopération, au sein de laquelle les problèmes généraux d'ordre économique sont examinés. Elle met à la disposition des autorités malgaches le personnel d'assistance technique, dont l'effectif s'élevait au 1^{er} août 1965 à 1.074 enseignants, fonctionnaires et militaires du contingent, et à 691 assistants

techniques de diverses disciplines. Elle peut, en outre, fournir des experts pour des missions d'études temporaires sur demande des autorités malgaches »¹⁵. Outre cette Mission, le Fonds d'Aide et de Coopération (F.A.C.) joue aussi un rôle non négligeable dans la coopération franco-malgache. Elle a accordé à la République malgache les subventions suivantes de 1959 à 1965 :

- Etudes générales : 1 Milliard de FMG
- Développement de la production : 7,3 Milliards de FMG
- Développement de l'infrastructure : 4,3 Milliards de FMG
- Equipements sociaux : 1,8 Milliards de FMG

Au total, de 1959 à 1965, la République malgache a bénéficié de la part de la F.A.C. des subventions d'un montant de 14,4 Milliards de FMG¹⁶.

De 1960 à 1972, la présence française est très marquée à Madagascar car le président Philibert Tsiranana lui-même s'entoure d'une équipe de conseillers techniques français. Son chef de cabinet, Paul Roulleau, ainsi que son chef d'Etat major particulier, le général Bocchino, sont des Français. Au cours de son premier mandat (1959-1965), le président Philibert Tsiranana intègre dans son gouvernement des Français, comme Fournier et Lechat, pour démontrer sa volonté de collaborer étroitement avec les Français qu'il considère comme « la 19^{ème} tribu de l'île ». Nombreux sont les Français qui occupent la fonction de coopérants ou de conseillers dans les différents départements ministériels. Par exemple, l'Université de Madagascar comporte, en 1965, dans toutes les spécialités un personnel français d'élite au nombre de 1950. Puis, depuis 1960, plus de 1.100 professeurs et instituteurs français sont mis chaque année à la disposition du ministère malgache de l'Education nationale pour servir dans les établissements secondaires, les cours d'enseignements généraux et les écoles primaires¹⁷.

¹⁵ Gilbert RATSITOHARA, Madagasikara an-tsary (les réalisations malagasy), s.d., p. 205.

¹⁶ Gilbert RATSITOHARA, op.cit., p. 205.

¹⁷ Gilbert RATSITOHARA, op.cit., p. 206.

Conclusion

Depuis le XVIII^e siècle, la France est présente à Madagascar pour des motifs d'ordre politique et économique. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, des tentatives d'implantation de colonie sont menées sur les régions côtières, afin de concurrencer les autres puissances européennes, comme l'Angleterre, dans le contrôle de la route commerciale menant vers l'Inde. Au XIX^e siècle, la colonisation effective prend forme avec l'établissement de traités de protectorat entre la France et quelques royaumes malgaches. A la fin du XIX^e siècle, la France décide de coloniser l'ensemble de l'île pour satisfaire l'ambition colonisatrice des élus de l'île de La Réunion et pour trouver un débouché commercial aux produits finis de l'industrie française et un centre d'approvisionnement en matières premières. Cela se traduit par l'application du système du pacte colonial dans la mise en valeur de la colonie. Après la fin officielle de la colonisation en 1960, la France continue encore d'avoir une place de choix à Madagascar, avec l'application des accords de coopération, en apportant au gouvernement malgache un soutien financier, matériel et humain dans ses activités. Tous les secteurs sont concernés par l'appui des Français. Au niveau du domaine militaire, par exemple, les forces armées françaises occupent différentes bases stratégiques dans l'île, assurant, par la même occasion la sécurité du pays. Néanmoins, le rôle de la France à Madagascar s'amointrit, au début des années 1970, au lendemain des manifestations populaires à Tananarive en mai 1972, qui réclament la fin de la présence hégémonique française à Madagascar. La signature d'un nouvel accord de coopération entre les deux pays, en 1973, marque un nouveau départ dans leurs relations.

**I Frantsa sy ny mpitondra malagasy
tao anatin'ny repoblika nifanesy teto Madagasikara**

Ketakandriana Rafitoson

*Chercheur en science politique
YLTPienne 2006*



FIZAHAN-TAKILA

| | |
|---|----|
| Teny fampidirana | 18 |
| I. Talohan'ny fahaleovantena: nandritra ny fananganana ny Repoblika voalohany | 18 |
| II. Nandritra ny Repoblika voalohany (1959-1972): ny fifikiran'i Tsiranana tamin'i Frantsa | 20 |
| III. Nandritra ny Tetezamita: nihenjan-droa ny tady | 21 |
| IV. Nandritra ny Repoblika faharoa : nangatsiaka ny fifandraisana | 21 |
| V. Nandritra ny Repoblika fahatelo : nisafotofoto ny fifandraisana | 22 |
| V. 1 Filloha Zafy Albert, nandalo dia niserana | 22 |
| V. 2 Nanomboka tamin'ny fiverenan-dRatsiraka hatramin'ny fitondrana Ravalomanana: niharatsy ny fifandraisana | 23 |
| V. 3 Ny nionganan-dRavalomanana sy ny niavian'ny Tetezamita | 25 |
| VI. Ny vanin'andro ankehitriny: ao anatin'ny Repoblika fahaefatra | 27 |
| VII. Ny mety ho fivoaran'ny fifandraisan'i Madagasikara sy i Frantsa | 28 |
| Boky nanovozan-kevitra | 35 |

I Frantsa sy i Madagasikara: firenena roa ampifandraisin'ny rohy ara-tantara, rohy izay be mpitia nefa koa maro mpankahala. Misy ireo resy lahatra fa i Frantsa dia mpiara-miasa tsy azo hiodivirana, satria anisan'ireo mpamatsy vola maventy, raha tsy nisy hono izy dia mety ho sahirana ihany i Madagasikara. Misy koa ireo mihevitra fa i Lafrantsa no fototry ny aretina rehetra manjo an'i Gasikara ankehitriny, satria hono ny fanjanahantany dia tsy tapitra tamin'ny taona 1960 fa mbola mitohy ankehitriny fa ny endriny fotsiny no hafa.

Raha ny zava-misy no zohina dia misy eo amin'ny 30.000 eo ho eo ny Frantsay monina eto Madagasikara – anisan'ny isa lehibe indrindra aty Afrika izany – ary miisa ho 700 ny orinasa frantsay miasa eto (anisan'izany ny orinasa matanjaka toy ny Colas, Total, Groupe Bolloré, sns.). Na dia tsy voafaritra mazava aza ny isan'ny Malagasy monina any Frantsa dia maro izy ireo, mihoatra ny 25.000 ihany koa. I Frantsa no tany vahiny be mpilaravinahitra malagasy indrindra ary ny ankamaroan'ireo mpianatra izay afaka *Baccalauréat* dia mitady irika handehanana any avokoa. Rehefa miteny hoe “andafy” ny Malagasy dia (mbola) i Frantsa foana no ao an-dohany.

Inona no azontsika zohina amin'izany ? Aiza ho aiza no misy antsika ankehitriny? Raha toa ka mbola mamaivay ny tsindrin'i Frantsay eo amin'ny lafiny kolontsaina sy fihariana eto amintsika, manao ahoana izany eo amin'ny lafiny politika? Mahaliana ny mandalina ny fifandraisan'ny mpitondra nifanesy tamin'i Frantsa, mba hahafahana mamakafaka bebe kokoa ny zava-misy ankehitriny sy miatrika ao anatin'ny fahavononana bebe kokoa ny hoavy.

I. Talohan'ny fahaleovantena: nandritra ny fananganana ny Repoblika voalohany

Alohan'ny hijerentsika ny rohy nisy teo amin'ny fitondrana Tsiranana sy i Frantsa ndao aloha isika hamantatra ny fomba niforonan'ny tontolo politika malagasy talohan'ny fiverenan'ny fahaleovantena. Izany jeritodika ara-tantara izany mantsy dia hanampy antsika amin'ny famakafakana ny fivoaran'ny fifandraisan'ny mpitondra nifanesy tamin'ny firenena mpanjanaka tany aoriana tany, izay mbola misy miantso, amin'ny teny feno eso na koa feno hanina hoe « Reny Malala » ankehitriny.

Safidy manokana natao tao anatin'izao fikarohana izao ny fifantohana amin'ny zava-nisy ara-tantara sy ara-potoana (*approche chronologique*) nitranga nanomboka tamin'ny faran'ny Ady Lehibe Faharoa satria tamin'izany fotoana izany no nanapahan'ny Frantsay hevitra (angamba rehefa tonga saina izy fa mety tsy hivoaka mpandresy tamin'io Ady Lehibe io raha tsy nisy ny fanampiana avy amin'ny miaramila zanatany) ka nanovany ny fifandraisany tamin'ny zanataniny. Izany vina izany no nampisy ny Fivoriambe natao tany Brazzaville tamin'ny 30 janoary ka hatramin'ny 8 febroary 1944.

Janoary 1944: nohavaozina ny rafitry ny fanjanahatany nisy teto Madagasikara, tamin'ny alalan'ny fametrahana ny *Direction des Affaires Malgaches*, izay nahitana ny *Commission franco-malgache* sy ny *Conseil de district*.

14 febroary 1945: nozaraina ho faritra efatra izay tantanina Lehibem-paritra iray avy i Madagasikara. Ny Faritra Atsimo ihany no nambara fa faritra mahaleotena tarihina Governora.

11 febroary 1945: famoronana ny “Conseil Représentatif” izay ahitana mpikambana 60 : ny 20 dia nofidin'ny olompirenena frantsay, ny 20 hafa nofidin'ny olompirenena Malagasy, ny 16 notendren'ny fanjakana frantsay ary ny 4 ambiny dia notendren'ny sendikà.

25 avrily 1945: Nisy Fivoriambe natao tany San Francisco, izay nitarika ny fametrahana ny Satan'ny Firenena Mikambana tamin'ny 26 jona 1945. Ny toko faha-9 ao anatin'izany Sata izany, izay miompana amin'ny tany tsy mahaleotena, dia nanome aingam-panahy tokoa ho an'ireo izay nitolona ho an'ny fahaleovantena teto Madagasikara.

22 aogositra 1945: fanomezana anjara depiote 5 ho an'i Madagasikara sy ny sombintany miankina aminy teo anivon'ny *Assemblée constituante*. Ny 2 tamin'izy ireo dia nofidian'ny Malagasy, ny 2 nofidian'ny Frantsay ary ny 1 farany dia nofidian'ny Komorianina.

22 febroary 1946: fananganana ny MDRM (*Mouvement Démocratique pour la Rénovation Malgache*) izay nitaky ny fahaleovantena sy ny fanafoanana ny lalàna navoaka tamin'ny 6 aogositra 1896 (mametraka an'i Madagasikara ho zanatany frantsay) am-pilaminana.

28 novambra 1946: voafidy ho mpikambana tao amin'ny *Assemblée constituante* ny depiote Ravoahangy, Raseta ary Rabemananjara, avy ao amin'ny MDRM.

Jolay 1946: fananganana ny antoko PADESM (*Parti des Dëshérités de Madagascar*, izay notohan'ny Frantsay mba hifandanja amin'ny MDRM izay nosokajiana ho antoko merina tsy tia Frantsay.

13 oktobra 1946: fandaniana ny Lalàmpanorenana frantsay vaovao izay nanamarika ny fidirana tao anatin'ny Repoblika faha-efatra. Napetraka ny *Assemblées provinciales* sy ny *Assemblée représentative* ka ry Ranaivo Jules, Rahevivo Ramamonjy sy Rabialahy, avy ao amin'ny MDRM, no voafidy hiasa tao anatin'izany.

29 marsa 1947: tolom-panoherana notarihan'ny JINA sy ny PANAMA tao Moramanga, Fianarantsoa, Sahasinaka, Ambohimanga atsimo, Antananarivo ary Diego Suarez. Araka ny filazan'ny mpikaroka dia miisa 550 any ho any ny Frantsay maty voavono tamin'izany. Narahina famaizana mahery vaika naharitra 21 volana izany tolom-panoherana izany, ary Malagasy an'arivony maro¹⁸ no namoy ny ainy tamin'izany.

10 avrily 1947: noravain'ny *Haut-Commissaire* frantsay ny MDRM. Tamin'ny 12 avrily dia nosamborina Ravoahangy sy Rabemananjara ary mpitarika hafa tao amin'ny MDRM.

23 jona 1956: fandaniana ny « Lalàna fototra Defferre » izay mivoy ny fanomezana fahaleovantena miandalana ho an'ny zanatany frantsay, amin'ny alalàn'ny fametrahana rafi-panjakana vaovao (*Haut-commissaire* izay mitovy andraikitra amin'ny filoham-pirenena) eo anivon'izy ireo.

22 aogositra 1958: nitsidika an'Antananarivo ny jeneraly De Gaulle. Nihaona tamin'ny mpikambana tao amin'ny *Assemblée représentative* sy ny vahoaka vory lalaina tao Mahamasina izy nandritra izany fandalovany izany, ary nanambara ny hanaovana fitsapankevibahoaka amin'ny 28 septambra, izay hanontaniana ny fahavononan'ny Malagasy hiditra na tsia ao anatin'ny « Firaisambe frantsay ». Ny "ENY" no nandresy tamin'izany fitsapankevibahoaka izany.

14 oktobra 1958: nambarana tamin'ny fomba ofisialy ny fahaterahan'ny Repoblika malagasy, izay mpikambana tao amin'ny « Firaisambe frantsay ».

¹⁸ Araka ny fanadihadiana nataon'i Gisèle Rabesahala dia miisa 100.000 any ho any ny Malagasy namoy ny ainy nandritra ny tolom-panoherana natao tamin'ny 1947, 20.000 no nalefa tany am-ponja ary 5.000 no voaheloka ho faty na hiasa anterivozona mandra-pahafaty.

10 febroary 1959: nitsidika ny filoha frantsay, ny jeneraly De Gaulle, tany Paris i Philibert Tsiranana.

29 avrily 1959: fandaniana ny Lalàmpanorenan'ny Repoblika voalohany.

1 mey 1959: lany ho filohan'ny Repoblika malagasy voalohany i Philibert Tsiranana avy ao amin'ny antoko PSD (izay zanaky ny PADESM). Fandresena lehibe ho an'ny Frantsay izany satria tsy tafakatra teo amin'ny fitondrana ny MDRM sy ny Merina.

2 avrily 1960: nosoniavina tany Paris ny Fifanaram-piaraha-miasa teo amin'i Madagasikara sy i Frantsa, izay miendrika fampitam-pahefana teo amin'ny lafiny Raharaham-bahiny, Fiarovam-pirenena, Toekarena, Fitantanam-bolam-panjakana, Fampianarana ambony, Fitaterana ary Fifandraisana.

26 jona 1960: fanambarana ampahibemaso ny fahaleovantenan'i Madagasikara tao Mahamasina.

II. Nandritra ny Repoblika voalohany (1959-1972): ny fifikiran'i Tsiranana tamin'i Frantsa

Na dia nahazo fahaleovantena aza i Madagasikara dia mbola tsapa ihany, indrindra teo amin'ny lafiny ara-toekarena, ny fiankinandohany tamin'i Frantsa. Ny 70 %-n'ny vokatra nafaran'Madagasikara avy any ivelany, ohatra, dia avy any Frantsa avokoa, ary 58 %-n'ny vokatra naondrana kosa no nalefa tany Frantsa.

27 jona 1960: natao sonia tao Andafiavaratra ny Fifanaram-piaraha-miasa teo amin'i Madagasikara sy i Frantsa, ary natolotr'i André Soucadaux ny filoha Tsiranana ny taratasy nanendry ny tenany ho ambasadaoro frantsay voalohany teto Madagasikara.

30 septambra 1960: fanavaozana ny herim-piarovana malagasy (ny Tafika, ny Zandarimariam-pirenena, ny FRS (*Forces Républicaines de Sécurité*)). Ny jeneraly Gabriel Ramanantsoa no napetraka hitantana ny Etamazaoro jeneraly ary ny kolonely Bocchino¹⁹ no notendrena hitantana ny Etamazaoro manokana izay tafiditra manontolo tao anatin'ny kabinetran'ny filoha Tsiranana. Tamin'ny taona 1969 vao voatendry ny Malagasy voalohany hitantana ny Zandarimariam-pirenena, dia ny kolonely Richard Ratsimandrava izany.

5 febroary 1969: fitsidihana faharoa nataon'ny filoha Tsiranana tany Paris.

1970-1972: nihalefy tsikelikely ny fitondrana Tsiranana noho ny antony samihafa: aretina nikiky ny filoha, fihetsiketsehana tany Atsimo, narahina famaizana namaivay ny mpikatroka tao amin'ny MONIMA, ny raharaha Orstom, ny fitokonana sy rotaka tamin'ny volana janoary ka hatramin'ny mey 1972, sns. Tamin'ny 15 mey dia voatendry ho Governora miaramilan'Antananarivo ny jeneraly Gilles Andriamahazo. Tamin'ny 18 mey dia natolotry ny filoha Tsiranana ny jeneraly Ramanantsoa ny fitondrana, tamin'ny alalàn'ny didy hitsivolana 72/147.

¹⁹ Niteraka resabe ny fanendrena an'i Bocchino izay manamboninahitra Frantsay teo amin'io toerana io. Ho an'ny mpikaroka sasany dia marika mazavan'ny mbola fanjanahan'i Frantsa an'i Madagasikara izany fanendrena azy izany. Sorena rahateo ireo manamboninahitra malagasy izay nieritreritra fa teo ambany fifehezan'i Bocchino ny jeneraly Ramanantsoa rehefa natao ny fandinihana...

III. Nandritra ny Tetezamita: nihenjan-droa ny tady

7 novambra 1972: lasa filohan'ny Tetezamita mandritra ny 5 taona ny jeneraly Ramanantsoa rehefa taorian'ny fandresen'ny "Eny" tamin'ny fitsapankevibahoaka.

4 jona 1973: nanapa-kevitra ny ministra Didier Ratsiraka fa hiala ao anatin'ny *Zone Franc* i Madagasikara ary havaozina ireo Fifanaraham-piaraha-miasa amin'i Frantsa izay nosoniavina tamin'ny 2 avrily sy 27 jona 1960. Ny sehatrasa voafaritra ao anatin'ny Fifanarahana vaovao dia mahakasika ny fifandraisana eo amin'ny lafiny diplomatika, ny raharaha miaramila, ny resaka fananantany, ny sehatry ny kolontsaina, ny raharaha arapitsarana, ny Paositra sy ny fifandraisana, ny fanampiana ara-teknika ary ny jono andranomasina.

Raha ny marina dia tsy zakan'ny mpitondra frantsay izany fisitahan'i Madagasikara tsikelikely taminy'i Frantsa izany (na dia efa 13 taona taty aorian'ny fahaleovantena aza) ary niha-nihenjana tsikelikely ny fifandraisana teo amin'ny firenena roa tonta. Hita soritra mazava izany fihenjanana tamin'ny fanakatonana ny toby miaramila frantsay teto Madagasikara, tamin'ny firosoana tamin'ny fanagasiana ny fampianarana, ary rehefa natao ny fandraisan'ny fanjakana malagasy an-tanana ny orinasa frantsay tavela teo anelanelan'ny taona 1975 sy 1978.

05 febroary 1975: natolotrin'ny jeneraly Ramanantsoa an'ny kolonely Richard Ratsimandrava ny fahefana feno. Maty nisy nitifitra ny kolonely Ratsimandrava enina andro monja taorian'izany, ary nijoro ny Fitondrana miaramila (*Directoire Militaire*) notarihan'ny jeneraly Gilles Andriamahazo.

15 jona 1975: notendren'ny Fitondrana miaramila ho filoham-panjakana sy filohan'ny "Filankevitra Faratampon'ny Tolompiavotana" ary filohan'ny governemanta ny *Capitaine de Frégate* Didier Ratsiraka.

21 desambra 1975: lany tamin'ny fitsapankevibahoaka ny "Fototry ny revolisiona sosialista malagasy" (na boky mena) sy ny Lalàmpanorenana mametraka ny Repoblika faharoa, ary voatazona tamin'ny toerana ka voafidy ho filohan'ny Repoblika i Didier Ratsiraka.

30 desambra 1975: nambara tamin'ny fomba ofisialy ny fijoroan'ny Repoblika faharoa izay nantsoina hoe "Repoblika Demokratikan'i Madagasikara"; nifarana hatreo ny Tetezamita.

04 janoary 1976: fandraisam-pahefana sy fianianan'ny filoha Didier Ratsiraka.

IV. Nandritra ny Repoblika faharoa : nangatsiaka ny fifandraisana

Maro no tsy nankasitraka ny firehana *marxiste* novoizin'i Didier Ratsiraka, ary anisan'izany ny Frantsay. Na dia nadisadisa aza ny fifandraisana tamin'ny Frantsay noho izany, dia mbola nitohy ihany ny fiaraha-miasa teo amin'ny sehatra teknika: fanamboarana ny fefiloha famokarana herinaratra ao Andekaleka, fananganana orinasa mpamokatra siramamy tao Morondava, fanamboarana lalana samihafa, famokarana hasy sy sozaha, sns. Nitohy ihany koa ny fiaraha-miasa teo amin'ny lafiny kolontsaina sy ny fanomezana vatsim-pianarana ho an'ny mpianatra nankany Frantsa.

Na dia nisokatra tamin'izao tontolo izao aza i Madagasikara araka ny filazan'ny filoha Ratsiraka tamin'izany fotoana izany, dia nitodika bebe kokoa tamin'ny tany sosialista toa an'i Rosia, Romania, Alemana atsinanana, Shina ary Korea avaratra ny fitondrana. Porofon'izany ny fandefasana mpianatra sy teknisianina maro handrato fianarana tany amin'ireo tany ireo nandritra ny Repoblika faharoa.

Marsa 1976: nitsangana ny antoko AREMA (*Antoky ny Revolisiona Sosialista Malagasy*), antoko politika izay nampandany an'i Didier Ratsikara ho filoha in-droa nifanesy: tamin'ny taona 1982 sy 1989. Nisy fiovana, fisokafana kokoa, ny politikam-pifandraisan'i Madagasikara tamin'izao tontolo izao nanomboka tamin'ny faramparan'ny taona 80 ka nihatsara ny fifandraisana tamin'i Frantsa. Niravina rahateo ny disadisa nateraky ny fampiasana ny tanin'ireo voanjo frantsay nonina teto rehefa nomena tambiny izy ireo.

Jona 1990: nanao fitsidihana teto Antananarivo ny filoha frantsay François Mitterrand.

8 aogositra 1991: notendren'ny filoha Ratsiraka ho Praisimistra i Guy Willy Razanamasy.

10 aogositra 1991: nanafaingana ny fialan'ny filoha Ratsiraka teo amin'ny fitondrana ny famonoan'olona teny lavoloha.

22 martsa 1992 : tanteraka ny Fihaonambem-pirenena (*Forum National*).

31 oktobra 1991: fanaovana sonia fifanarahana teo amin'ny Hery Velona sy ny fitondrana Ratsiraka mba hametrahana Tetezamita mankany amin'ny Repoblika fahatelo. Lasa filohan'ny *Haute Autorité de l'Etat* i Zafy Albert. Notarihan'ny FFKM ny Fihaonambem-paritra (**9-16 febroary 1992**) sy Fihaonambem-pirenena (**22-31 marsa 1992**).

19 aogositra 1992: Natao ny fitsapankevibahoaka ka nandresy tamin'ny salan'isa 72,30 % ny "Eny", voafidy ny Lalàmpanorenana vaovao nametraka ny Repoblika fahateio. Voafaritra ao anatin'io Lalàmpanorenana io fa ny teny Malagasy no tenim-pirenena.

V. Nandritra ny Repoblika fahatelo : nisafotofoto ny fifandraisana

V.1. Filoha Zafy Albert, nandalo dia niserana

25 novambra 1992: fihodinana voalohan'ny fifidianana filohan'ny Repoblika, narahin'ny fihodinana faharoa tamin'ny 10 febroary 1993. Voafidy ho filoha i Zafy Albert (66,76%) ary nandray fahefana tamin'ny 27 marsa.

1994: Nitsidika an'i Frantsa ny filoha Zafy Albert. Marihina fa nikorontana be ihany ny fitondrana Zafy Albert. Governemanta valo sy Praisimistra no nifanesy tao anatin'ny telo taona! Voahozongozona ny governemantan'i Francisque Ravony, toy izany koa ny an-dRakotovahiny Emmanuel: nihafara tamin'ny fanatanterahana fitsapankevibahoaka tamin'ny 17 septambra 1995 izany, izay nanovàna andalana fito tao anatin'ny Lalàmpanorenana.

4 septambra 1996: voaongan'ny roa ampahatelon'ny Antenimierampirenena i Zafy Albert, ka ny Praisimistra Norbert Lala Ratsirahonana no lasa filoham-panjakana vonjimaika. Nanangana governemanta hikarakara fifidianana izy ka tamin'ny 2 novambra 1996 no notanterahana ny fifidianana filohan'ny Repoblika; 15 no isan'ny kandidà tamin'izany; i Didier Ratsiraka no nivoaka ho mpandresy.

Ho an'ny mpandinika dia anisan'ireo olana namotika ny fitondrana Zafy Albert ny faniriany hametraka ny UNDD ho antoko matanjaka, ny havitsin'ny vokatra azo tamin'ny fanalalahana (*libéralisation*), ny fitsingevanana (*stagnation*) ara-toekarena, sns.

28 febroary 1997: nitsangana ny governemanta notarihan'ny Praisimistra Pascal Rakotomavo

V.2 Nanomboka tamin'ny fiverenan-dRatsiraka hatramin'ny fitondrana Ravalomanana: niharatsy ny fifandraisana

10 marsa 1997 : nihaona ny filoha Didier Ratsiraka sy ny filoha frantsay Jacques Chirac.

18 marsa 1998 : fitsapankevibahoaka. Nivoaka tamin'ny 8 avrily 1998 ny Lalàmpanorenana vaovao.

19-21 febroary 2000: nitsidika an'i Madagasikara i Jean-Jacques Queyranne, Sekreterampanjakana frantsay misahana ny faritra *Outre-Mer*.

Febroary sy Mey 2001: maro ny tompon'andraikitra ambony frantsay nitsidika an'i Madagasikara nandritra ny filankevitry ny ministra avy ao amin'ny COI (Fiombonan'ny firenena eo anivon'ny Ranomasimbe Indianina).

16 desambra 2001: fihodinana voalohan'ny fifidianana filohan'ny Repoblika, narahany disadisa nahakasika ny fanisana sy fanamarinana ny *procès-verbaux* an'ny vokampifidianana (disadisa teo amin'i Didier Ratsiraka sy i Marc Ravalomanana).

25 janoary 2002: rehefa nandinika ny Fitsarana Avo Momba ny Lalàmpanorenana (HCC), dia nanapaka fa tokony hisy ny fihodinana faharoa eo amin'Andriamatoa isany Ratsiraka sy Ravalomanana. Nankatoavin'ny Minisitry frantsay misahana ny raharaham-bahiny izany fanapahan-kevitra izany.

28 janoary 2002: nanomboka ny fitokonana faobe. Ny ampitson'izany dia nandefa fanambarana taty Antananarivo ny *Quai d'Orsay*, nanambara fa "i Frantsa dia manaraka akaiky ny fivoaran'ny toe-draharaha eto Madagasikara, tsy momba an'iza na iza izy ary mangataka ny hanajan'ny kandidà roa tonta ny maha-tany tan-dalàna an'i Madagasikara sy fandriampahalemana. Tokony hisy ny fihodinana faharoan'ny fifidianana, ao anatin'ny mangarahara ary miaraka amin'ny antoka rehetra mahakasika ny fahalalahana sy ny fahamarinan'izany fifidianana izany."

1 febroary 2002: nambaran'ny FFKM fa nandresy tamin'ny salanisa 51,10% i Marc Ravalomanana. Toy izany koa ny Consortium des observateurs²⁰ (50%) sy ny KMMR (52,12%). Na dia teo aza ny ezaka maro fampanatonana, dia tsy nety tafahoana mihitsy ny mpifanandrina roa tonta. Notontosaina tamin'ny 22 febroary ny lanonana fandraisan'i Marc Ravalomanana fahefana. Nankatoavin'ny mpikambana miisa valo tao amin'ny HCC izany, fa notsipahin'ny governemanta frantsay kosa.

9 febroary 2002: tonga teto Madagasikara i Amara Essy, Sekretera jeneralin'ny "Firaisambe Afrikanina" (OUA). Tamin'ny **26 febroary** no nitsangana ny governemantan'ny Praisimistra Sylla.

Aprily 2002: nofoanan'ny "Chambre administrative" ny didy navoakan'ny HCC tamin'ny 25 janoary. Nanoratra taratasy fanohanana an'Andriamatoa Ravalomanana ny senatera Jean-Paul Virapouillé (UMP) avy ao La Réunion, ary nandefasany dika mitovy tamin'izany ny ambaratongam-pahefana frantsay sy eoropeanina rehetra. Tamin'ny **18 avrily** no natao ny fihaonana voalohany tany Dakar ho fandaminana ny raharaha. Rehefa nandao ny fivoriana i Ratsiraka dia nandalo tany Frantsa, Alzeria ary Lybia. Namerina nanisa ny taratasim-bokampifidianana PV indray ny HCC ary nanambara fa i Marc Ravalomanana no nandresy satria

²⁰ Marihina eto fa i Frantsa dia tsy nanaiky ny hanohana ara-bola ny *Consortium des Observateurs* izay nahitana ny KMF/CNOE, ny vondrona *Justice et Paix* ary ny Andrimaso FFKM.

nahazo 51,46%-n'ny vato izy. Nokianin'ny Sekretera jeneralin'ny OUA sy ny Ministra frantsay misahana ny raharaham-bahiny izany fanapahan-kevitra izany, fa nankatoavin'ny masoivoho hafa kosa.

6 mey 2002: notontosaina ny lanonana faharoa ho fandraisam-pahefanan-dRavalomanana.

8-9 jona 2002: fihaonana fanindroany tany Dakar. Mitaky hatrany ny hanasoniavan'ny roa tonta fifanarahana i Frantsa (tarihin'i Dominique de Villepin, Ministry ny raharaham-bahiny vaovao) sy ny OUA. Tapaka tamin'io fihaonana io ny hikarakarana fifidianana solombavambahoaka mialohan'ny faran'ny taona sy ny fanendrena Praiministra sy governemanta iombonan'ny mpifanandrina roa tonta.

13 mey 2002: nanao sesitany ny tenany tany Frantsa i Didier Ratsiraka.

18 mey 2002: nisy fiaramanidina madinika frantsay nitondra mpanofana mpiakarama an'ady miisa 12 tany Dar es Salaam. Tsy nahazo alalana hisidina ny lanitr'i Gasikara izy ireo ka naverina tany Lyon (Frantsa). Araka ny fanadihadiana nataon'ny mpitandro ny filaminana dia toa hoe nivonona hanome fiofanana ny mpomba an-dRatsiraka miisa 150 ireo mpiakarama an'ady notarihin'i Garibaldi ireo, ary ny fanafihana an-dRavalomanana no tanjona tena nokendreny.

18 jona 2002: nitsangana ny governemanta Sylla faharoa, nahitana ministra natolotr'i Ratsiraka miisa 5, araka ny fifanarahana Dakar II. Nanafaingana ny fankatoavana iraisam-pirenena ny fitondrana Ravalomanana izany ary maro tokoa ireo ambasadaoro vaovao (Etazonia, Japon, Ostralia, Shina, sns.) nanatitra ny taratasy fanendrena azy tamin'ny filoha malagasy nanodidina ny andron'ny 26 jona, fetim-pirenena malagasy. Ny masoivoho anglisy sy alemana ary ny filoha maorisianina moa dia nanatrika ny matso natao teo Mahamasina ny tamin'ny 26 jona.

Hita amin'izany rehetra izany fa henjakenjana ny fifandraisan'il Marc Ravalomanana tamin'ny Frantsay, izay fantatra fa nanohana an-dRatsiraka tamin'ny fifidianana natao tamin'ny taona 2001. Nihanalefaka anefa izany fifandraisan'ny Frantsay tamin'ny fitondrana malagasy izany rehefa nandresy tamin'ny fifidianana solombavambahoaka frantsay ny UMP, ary nony indray tonga teo amin'ny toeran'ny Praiministra i Jean-Pierre Raffarin. Misy koa no milaza fa ny asa ambadika nataon'ny Federasiona Protestanta Malagasy any Frantsa no nahatonga izany fihatsaran'ny fifandraisana izany.

Jolay 2002: nitsidika an'i Madagasikara i Dominique de Villepin, Ministry ny raharaham-bahiny frantsay. Nanao sonia fifanarahana efatra izy sy ny Ministry ny raharaham-bahiny malagasy Marcel Ranjeva nandritra ny fandalovany.

24-26 jolay 2002 : nivory tany Paris ny fikambanana "Amis de Madagascar" (ahitana an'i Frantsa, ny Firaisambe Afrikanina, i Alemana, i Angletera, i Etazonia, i Japana, ny Banky iraisam-pirenena ary ny FMI), ka nampanantena ny hanome vola fanampiana mitentina 2,5 milliara dolara ao anatin'ny efa-taona izy, nanoloana ny delegasiona malagasy notarihin'ny Praiministra Jacques Sylla. Nihaona tamin'i Jean-Pierre Raffarin, Dominique de Villepin, André Poncelet (filohan'ny Antenimierandoholona), Jean-Louis Debré (Filohan'ny Antenimierampirenena), ary André Wiltzer (Ministra misahana ny Fiaraha-miasa sy ny Frankofonia) ity farany taorian'izany fivoriana izany. Tapaka nandritra io fitsidihana tany Frantsa io ny hampitsaharana ny fanagejana ny volan'ny governemanta malagasy tavela tany Frantsa, ay ny fanomezan'ny AFD fanampiana mitentina 62,1 tapitrisa euros.

Oktobra 2002: nandray anjara tamin'ny Fihaonamben'ny tany miteny frantsay tany Beyrouth ny filoha Ravalomanana.

Febroary 2003: nitsidika an'i Madagasikara i Pierre-André Wiltzer ary nandray anjara tamin'ny Fihaonana faratampony Afrika-Frantsa natao tao Paris ny filoha Ravalomanana.

Avrily 2003: nitsidika tamim-pomba ofisialy ny filoha Chirac ny filoha Ravalomanana.

Avrily sy oktobra 2003: nitsidika in-droa miantoana an'i Madagasikara i Gilles Robien, Ministry frantsay misahana ny fampitaovana, ny fitanterana, ny trano fonenana, ny fizahantany ary ny ranomasina.

27 jolay 2004: nitsidika an'i Madagasikara ny filoha frantsay Jacques Chirac.

1 septambra 2004: nitsidika fanindroany an'i Frantsa ny Praiministra Sylla.

24 janoary 2005: nanatrika ny atrikasa mikasika ny *biodiversité* tany Paris ny filoha Ravalomanana.

15-16 avrily 2005: nitsidika ny nosy La Réunion ny filoha Ravalomanana.

21-22 jolay 2005: nitsidika an'i Madagasikara ny filoha frantsay Jacques Chirac nandritra ny fihaonan'ny COI. Nanambara izy tamin'izany fa tsy azo ekena ny famaizana nataon'ny Frantsay ny mpitolona malagasy tamin'ny raharahan'ny 29 marsa 1947.

2005: niditra ao anatin'ny Firaisamben'ny firenena amin'ny faritra atsimon'i Afrika (SADC) i Madagasikara.

3 desambra 2006: lany fanindroany ho filohan'ny Repoblika i Marc Ravalomanana. Nohamafisiny ny fiaraha-miasa amin'i Etazonia, Alemana, ary Shina. Nanafintohina ny mpandraharaha frantsay (toy ny vondrona Bolloré, Total, sns.) izany toe-javatra izany. Na dia nahita tombontsoa tamin'ny fahalavorariana teo amin'ny lafiny fihariana nisy tamin'izany fotoana izany aza ireo orinasa frantsay miisa 700 nipetraka teto Madagasikara dia natahotra ihany izy ireo sao lasan'ny firenena hafa ny tsena malagasy.

04 avrily 2007: fitsapankevibahoaka ho fanovana ny Lalàmpanorenana. Naharesy ny "ENY". Tafiditra ho isan'ny teny ofisialy eto Madagasikara ihany koa ny teny anglisy, toy ny teny malagasy sy frantsay.

12 desambra 2007: Lany ho ben'ny tanànan'Antananarivo i Andry Rajoelina.

V. 3 Ny nionghanan-dRavalomanana sy ny niavian'ny Tetezamita

Jolay 2008: noroahan'ny filoha Ravalomanana ny ambasadaoro frantsay Gildas Le Lidec rehefa niasa enim-bolana teto Madagasikara.

17 janoary 2009: nanomboka ny fihetsiketsehana notarihan'i Andry Rajoelina (TGV).

26 janoary 2009: *lundi noir* (na "alatsinainy misaona") nahitana rotaka, fandrohana, fandorana sy fanimban-javatra, nitarika fahafatesan'olona sy fahaverezam-bola goavana tany tamin'ny faritra sasany teto amin'ny nosy.

07 febroary 2009: nanao diabe nankany amin'ny Lapa-mpanjakana Ambohitsorohitra ny mpomba ny TGV. Nitifitra niaro ny Lapa ny mpiambina ka nahafaty olon-tsotra maro. Nieren-doza kosa ny mpitarika ny fihetsiketsehana... Nitsangana ny Fahefana Avon'ny Tetezamita (FAT) na "Haute Autorité de la Transition" notarihan'i Andry Rajoelina.

6 marsa 2009: taorian'ny fifandonana nangotraka teo amin'ny mpomba ny TGV sy ny mpomba an'i Marc Ravalomanana tany Ambositra, dia niery tao amin'ny fonenan'ny ambasadaoro frantsay ao Antananarivo i Andry Rajoelina.

17 marsa 2009: natolotry ny filoha Marc Ravalomanana taminà miaramila manamboninahitra ny fahefana feno, ho an'ny fe-potoana tsy mihoatra ny 24 volana. Nomen'ny filohan'ny Fitondrana miaramila an'i Andry Rajoelina avy eo izany fahefana izany. Najoron'i Andry Rajoelina tamin'ny alalan'ny Didy Hitsivolana ny Fitondrana tetezamita, ho an'ny fotoana tsy mihoatra ny 24 volana. Nanameloka avy hatrany ny fanonganam-panjakana ny Vondrona Eoropeana, nanameloka ny famindram-pahefana tsy demokratika ny Amerikanina, ary nanala an'i Madagasikara tsy ho mpikambana ao aminy ny Firaisambe Afrikanina.

Ny filoha frantsay Nicolas Sarkozy koa dia nanambara fa fanonganam-panjakana ny zavaintranga teto Madagasikara²¹. Ny tohin'ny tantara anefa dia nampiseho fa nanohana ny tompon'andraikit'izany fanonganam-panjakana izany ny fitondrana frantsay. Hita ohatra fa raha toa ka nisintaka na tsy nanendry ny masoivohony teto Madagasikara ny ankamaroan'ireo firenen-dehibe, dia nanendry ambasadaoro vaovao (Jean-Marc Châtaigner) hiasa teto kosa i Frantsa ny ampitson'ny nahatongavan'i Andry Rajoelina teo amin'ny fitondrana. Ary voaasa foana ny tompon'andraikity ny tetezamita rehefa manao fety ny ambasady frantsay raha toa ka nikatona tanteraka ho an'izy ireo ohatra ny varavaran'ny ambasady amerikanina. I Leonardo Simao moa dia nanambara taty aoriana hoe: "Ny fitsabahan'ny Frantsay amin'ny raharaha-mpirenena malagasy dia tena mbola midika fa mitohy ny fanjanahantany²²". Mety misy fahamarinana ny teniny, ary ny tena mampanontany tena dia ny hoe "sao sanatria mety amin'ireo mpitondra malagasy nifanesy ary izany trangan-javatra izany"? Satria miaro ny tombontsoany izany? ...

21 marsa 2009: nandray fahefana tamin'ny fomba ofisialy i Andry Rajoelina, amin'ny mahafilohan'ny HAT azy. Nanomboka teo ny fitokonana sy fitakiana nataon'ireo "Légalistes" izay mpomba an'i Marc Ravalomanana sy mpomba ny fiverenana amin'ny rafitra fehezina Lalàmpanorenana.

16 avrily 2009: nanendry an'i Manandafy Rakotonirina ho Praisinistra i Marc Ravalomanana, izay nitsoa-ponenana tany Swaziland nanomboka tamin'ny faran'ny volana marsa.

09 aogositra 2009: nanasonia fifanarahana ara-politika tany Maputo i Zafy Albert, Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana sy Andry Rajoelina. Tapaka tamin'izany fa tsy tokony hihoatra ny 15 volana ny tetezamita. Niampy ny fifanarahana fanampiny natao tany Addis Abeba tamin'ny 06 novambra izany rehetra izany.

1 janoary 2010: nesorin'i Etazonia tsy ho mpikambana ao anatin'ny AGOA i Madagasikara.

17 marsa 2010: noho ny tsy fanajana ny anjara andraikiny voafaritra tao anatin'ny fifanarahana natao tany Maputo dia nosazian'ny Firaisambe Afrikanina ny olon'ny HAT miisa ho 109 (tao anatin'izany ihany koa i Andry Rajoelina).

7 jona 2010: naaton'ny Vondrona Eoropeana ny famatsiam-bola ho fanampiana an'i Madagasikara.

²¹ Nalaina tao anatin'ny lahatsoratra « Madagascar : Sarkozy parle d'un coup d'Etat, demande des élections rapides », AFP, 20 marsa 2009

²² Nalaina tao anatin'ny lahatsoratra, « Madagascar talks : local reactions to Maputo II », WikiLeaks, 2 septambra 2009

17 novambra 2010: fitsapankevibahoaka ho fanovàna ny Lalàmpanorenana (nampidinina tamin'izany ohatra ny taona ahafahana mirotsaka ho filohan'ny repoblika). Nandres ny "ENY", saingy ambany dia ambany kosa ny taham-pahavitrihana sy ny taham-pandraisan'anjara tamin'izany fifidianana izany. Ny faha-11 desambra no daty nosafidian'ny HAT hidiran'i Madagasikara ao anatin'ny Repoblika faha-efatra.

VI. Ny vanin'andro ankehitriny: ao anatin'ny Repoblika fahaefatra

16 septambra 2011: fanaovana sonia ny Tondrozotra hivoahana amin'ny krizy, teo ambany fiahian'ny SADC; ny Tondrozotra dia mirakitra ny tandin'andraikitra sy adidy efain'ny mpanao politika Malagasy ho famahàna ny krizy.

24 novambra 2011: niverina teto Madagasikara i Didier Ratsiraka rehefa avy nanao sesitany ny tenany tany Frantsa nandritra ny sivy taona.

8 desambra 2011: voaasa tamin'ny fomba ofisialy tany amin'ny Lapan'i Elysée i Andry Rajoelina. Ho an'ny ankamaroan'ny mpanara-maso dia midika izany fa tena nanohana azy tokoa ny fanjakana frantsay notarihan'i Sarkozy. Na izany aza anefa dia nasehon'i Thomas Deltombe, mpanao gazety ao amin'ny *Le Monde diplomatique*, fa nisy ihany tompon'andraikitra ambony frantsay izay tsy nanohana ny Tetezamita: « *Raha marina tokoa fa lalain'i Frantsa andriamatoa Rajoelina, dia mila fantatrina hoe i Frantsa iza izany mankafy azy izany, satria mantsy i Paris dia manana irika samihafa ahafahany mihetsika any amin'ny faritra atsimon'i Afrika. Toy izany ohatra, nandritra ny nandresen'i Stéphane Gompertz, mpiasa ao amin'ny Quai d'Orsay, lahatra an-dRajoelina mba tsy hilatsahany ho kandidà amin'ny fifidianana ho filohan'ny repoblika, ny sasany toa an'i Claude Guéant kosa dia nisafidy lalana hafa ary naniry ny hisian'ny fifidianana ao anatin'ny fotoana haingana, ahafahana mametraka amin'ny fomba tsy azo iadin-kevitra ilay olona tian'ny Frantsay ("le chouchou") ary hanapenana ny fitakian'ny vondrona mpifaninana.*²³»

14 aprily 2012: famoahana lalana famotsoran'heloka izay tsy mahakasika an'i Marc Ravalomanana, manasarotra ny fiverenany eto Madagasikara.

8 aogositra 2012: fihaonana nandamoka teo amin'i Marc Ravalomanana sy Andry Rajoelina tany amin'ny nosy Seychelles.

16 janoary 2013: nanome toky ampahibeaso i Andry Rajoelina fa tsy hirotsaka hofidiana amin'ny fifidianana filoham-pirenena. Ny ankamaroan'ny olona dia resy lahatra fa tsy maintsy nisy fifanarahana ambadika niaraka tamin'i Frantsa tao ambadik'izany fanapahan-kevitra izany.

3 may 2013 :nametraka ny atotan-taratasiny teny anivon'ny HCC ary nirotsaka ho kandidà amin'ny fifidianana filoham-pirenena ihany i Andry Rajoelina. Nifanenjana nanomboka teo ny Fitsarana manokana misahana ny fifidianana (CES), ny firaisamben'ny firenena eran-tany ary ny HAT.

17 aogositra 2013 :nivoaka ny lisitra ofisialin'ireo kandida miisa 33 nankatoavin'ny CES tamin'ireo 41 izay nametraka ny atotan-taratasiny. Voailika ireo mpifanandrina mivantana tao anatin'ny krizy. Nanomboka ny 24 septambra ny fampielezan-kevitra. Ny 25 octobre no natao ny fihodinana voalohan'ny fifidianana ary ny 20 desambra no natao ny fihodinana faharoa (niaraka tamin'ny fifidianana solombavambahoaka). Ny 17 janoary 2014 no nivoaka

²³Nalaina tao amin'ny lahatsoratra « La France, acteur-clé de la crise malgache », *Le Monde diplomatique* de mars 2012, zahao ny rohy <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/03/DELTOMBE/47470>

ny valim-pifidianana ofisialy ka i Hery Rajaonarimampianina no nivoaka ho mpandresy, nahazo 53,49%-n'ny vato izy ary napetraka tamin'ny fomba ofisialy teo amin'ny fitondrana ny 25 janoary.

Marihina fa ny vola natokana ho an'ny PACEM (Projet d'Appui au Cycle Electoral à Madagascar) dia nitentina teo amin'ny 60 tapitrisadolara teo. Ny 34 tapitrisa tamin'izany dia noraisin'ny governemanta malagasy an-tanana, ny 26 tapitrisa kosa dia nomen'ireo mpiaramiasa ara-teknika sy ara-bola samihafa : ny PNUD (15%), ny Vondrona Eoropeana (68%), i Norvezy (4,5%), i Soisa (0,8%), i Japana (4%), ary ny COI. Hita amin'izany fa i Frantsa dia tsy anisan'ireo firenena nanampy sy nanohana ny fikarakarana ny fifidianana.

Ankoatra ny lafiny politika dia betsaka koa ireo resaka hafa nampiova ny fifandraisan'i Frantsa sy i Madagasikara. Anisan'izany ny tantaran'ny mpandraharaha Patrick Leloup sy ny fanambarany fa ny Malagasy dia "*babakoto daholo*", ny famonoan'olona tany Nosy Be izay namoizan'aina teratany frantsay sy malagasy, ny raharaha Ninie Donia, ary ny raharaha Air Madagascar izay anisan'ny mampanontany tena ny mpandinika maro. Nandritra ny fandalovan'ny delegasiona-na parlemanta frantsay teto Madagasikara, tamin'ny volana avrily 2014, dia nanambara ny senatera Richard Young, filohan'ny "Vondrona Finamanana Frantsa-Madagasikara", fa ny ady amin'ny kolikoky no tokony ho laharam-pahamehana eto Madagasikara, mba hampazoto ireo izay maniry hampiasa vola eto. Na dia nihanilamina tokoa aza mantsy ny tontolon'ny fandraharahana hatramin'ny fiandohan'ny taona, dia toa tsy mety migadona foana ilay fiaingana ara-toekarena andrasan'ny maro.

VII. Ny mety ho fivoaran'ny fifandraisan'i Madagasikara sy i Frantsa

Ny fisian'ny filoha voafidy dia namerina an'i Madagasikara tao anatin'ny rafitra fehezin'ny Lalàmpanorenana, na dia tsy tena namarana ny krizy aza izany. Niverina nandinika ny momba an'i Madagasikara ny firenen-dehibe sy ny mpandraharaha samihafa. Ny fanapahankevitra ny Vondrona Eoropeana hanambara amin'ny fomba ofisialy ny fiverenan'i Madagasikara amin'ny "lalana tokony ho izy" sy ny fitsidihan'ilay komiserana eoropeana Andris Piebalgs tamin'ny volana jona 2014 teo dia namafa ny fisalasalana farany nateraky ny fahaelàn'ny fananganana ny governemanta.

Na dia hoe tsy mbola tapaka naharitra aza ny fifandraisana teo amin'ny firenena roa tonta, dia manamarika dingana vaovao ity lahatenin'ny filoha frantsay François Hollande ity, izay nambarany tamin'ny 23 aogositra 2014 tany Moroni, nandritra ny fanokafana ny fihaonamben'ny Firaisamben'ny Ranomasina Indianina (COI) : "*(...) Andriamatoa filohan'i Madagasikara (...), efa ela tokoa no tsy nifankahita ny COI satria tamin'ny 2005 ny fihaonambe farany. Samy mahafantatra ny anton'izany isika, ary tsy misy ifandraisany amin'ny andraikitry ny fikambanantsika izany antony izany. Ny zava-nisy tao Madagasikara sy ny soatoavina entin'ity fikambanana ity – toy ny fahafahana, ny fahamarinana sy ny lalàna, ary ny soatoavina demokratika – no tsy maintsy nandraisanay fepetra, ary niandrasanay ny hanaovan'i Madagasikara ny safidy tsara, safidy takiana amina firenena lehibe namana...Tanteraka izany safidy izany ankehitriny ary tiako ny hiarahaba manokana ny filohampirenena voafidy, ny filohampirenena mendrik'i Madagasikara, satria mamela antsika hamory indray ny firenen'ny Ranomasimbe Indianina izy. Aoka ho fantany fa afaka miandrindra ny fanampian'i Frantsa izy, sy ny fanampian'ity vondrona misy antsika ity, satria tsy handroso tsy akory ny Ranomasimbe indianina raha toa tsy mandroso i Madagasikara (...)*".

Betsaka tao aorian'ny nandrenesany io lahateny io no gaga hoe tsy naka fotoana handalovana taty Madagasikara i François Hollande²⁴. Na inona nefa na inona anton'izany tsy fandehanany taty Madagasikara izany dia tsy misy dikany loatra izany raha tena zohina. Manomboka izao mantsy dia tokony miala amin'ny fiandrandrànana ny fankatoavan'ny mpitondra vahiny ny mpitondra malagasy eo amin'izay rehetra atao. Dia maninona moa raha tsy nandeha teto izy? Moa va nampiova zavatra tokoa ny fandalovany teto? Mila azy ho tonga eto ve vao tena hahatsapa hoe miasa ny mpitondra malagasy sa tsia ? Tsy ny raharaha maika ho atao anefa no tsy misy...

Mamaivay ankehitriny ny raharahan'ny "Iles Eparses" ary fantatra fa miankina betsaka amin'ny fomba fitantanana io raharaha io ny hoavin'ny fifandraisan'i Madagasikara sy i Frantsa. Hita anefa fa toa samy mialabala sy tsy mahasahy maka fanampahankevitra hentitra mahakasika io raharaha io ny mpitondra roa tonta. Raha tsiahivina tsotsotra dia ny didy hitsivolana frantsay laharana 60-555 natao tamin'ny 1 avrily 1960 mifehy ny satan'ireo nosy izay iharan'ny fiandrianampirenen'i Frantsa no fototry ny disadisa. Io didy io mantsy, izay mbola manankery ankehitriny, dia manambara fa "*Noho ny nahalasa ho fananan'i Frantsa ny nosy Juan Nova, Europa ary Bassas da India tamin'ny volana oktobra 1897 (...)* Art. 1 –*Ireo nosy ireo dia apetraka eo ambany fiahian'ny ministra mitantana ny departemanta sy ny tany ivelan-dranomasina (oultre-mer)*". Marihina anefa fa ny Firenena mikambana dia nanaiky mazava fa an'i Madagasikara ireo nosy ireo. Namoaka fanapahankevitra (*résolution 34/79*) izy ireo tamin'ny 12 desambra 1979, nandritra ny fivoriany feno faha-9999e (séance plénière, le 12 décembre 1979), namporisika ny governemanta frantsay "*hanomboka tsy misy hatakandro ny fifampiraharaha amin'ny governemanta malagasy mikasika ny famerenana ireo nosy voalaza ireo, izay nalaina tamin'ny fomba tsy mendrika tamin'i Madagasikara*". Tsy nampiharina anefa izany fanapahankevitra izany.

Rehefa avy nomena hotantanin'ny *Préfet*-n'i la Réunion ny Iles Eparses, dia nafindra tamin'ny *Préfet*-n'ny TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises) indray izany fahefana izany nanomboka ny taona 2005. Ny fampidirana ireo nosy ireo tao anatin'ny TAAF dia nankatoavin'ny lalàna frantsay laharana 2007-224 navoaka tamin'ny 21 febroary 2007. Araka ny fanadihadiana nataona mpikaroka maro dia mirakitra harena ankibon'ny tany maro (entona voajanahary sy solika) ireonosy ireo, ary izany no antony namoahan'i Frantsa didy hamelàna ny fitrandrahana mialoha *hydrocarbures* ranony na entona ao amin'io faritra io, tamin'ny 23 may 2005. Mazava fa izany ihany koa no antony manosika azy hitazona ny fahefana rehetra mahakasika ireo nosy ireo. Ny fanjakana malagasy nifanesy rahateo moa dia tsy azo lazaina fa tena niady ho an'ireo nosy ireo hatramin'izay. Ankoatra ny fitakiana maivana natao tamin'ny taona 1973 sy ny fametrahana antotan-taratasy fangatahana teo anivon'ny Firenena Mikambana teo ambany fiadidian'ny jeneraly Camille Vital tokoa mantsy dia tsapa fa tsy mba niteraka adihevitra loatra io raharaha io teto Madagasikara. Satria nahoana? Satria angamba naleon'ny mpitondra nifanesy mitandro ny fifandraisany amin'i Frantsa, sy ny tombontsoa manokana mety ho azony avy amin'izany, toy izay hiditra anaty adin-tany mangotraka, na dia entina hiarovana ny tombontsoa ambonin'ny firenena aza izany...

Mbola tantara mitohy io raharaha io satria hodinihina mandritra ny Fivoriamben'ny Firenena Mikambana faha-69 izay hatao any New York amin'ny 16 septambra izy io. Raha toa ka mazava ao anatin'ny programan'ny zavatra hodinihina amin'io andro io fa an'ny Malagasy ireo nosy ireo (*Question of the Malagasy Islands of Glorieuses, Juan de Nova, Europa and Bassas da India – decision 68/504*), dia fantatra koa fa tsy hamely mora foana ireo nosy ireo akory i Frantsa, noho ny antony voalaza tetsy ambony. Na dia mimenomenona mangina aza

²⁴Vakio koa ity lahatsoratra mikasika ny dian'ny filoha malagasy tany Komaoro ity : « *Sommet de la COI : Madagascar affiche ses ambitions utopiques* », navoakan'ny Le Daily ny 23 aogositra 2014, tsidiho ny rohy http://ledaily.mg/sommet-coi-madagascar-affiche-ses-ambitions-utopiques/#.U_orQcWSzj4

ny mpanara-baovao malagasy ary mitaky tsy sazoka ny hamerenana ireo nosy ireo amin'i Madagasikara dia miankina tanteraka amin'ny faniriana sy fahaizana mifampiraharahan'ny mpitondra ankehitriny ny hamahana na tsia ity krizy iray hafa ity. Tamin'ny andron'ny filoha frantsay Chirac dia noresahana ny mety hisian'ny *cogestion* na fiaraha-mitantana ireo nosy ireo. Toa mirona mankany amin'izany vahaolana izany koa ny filoha Hery Rajaonarimampianina²⁵ na dia samy tsy resy lahatra amin'io aza ny mpandinika malagasy sy ny mpitantan-draharaham-panjakana frantsay.

Raha nanontaniana ny mety ho fivoaran'io raharaha io ny Sekreteram-panjakana frantsay misahana ny fampandrosoana sy ny tany miteny frantsay Annick Girardin, tamin'ny 16 jona lasa teo, taorian'ny fihaonany tamin'ny filoha malagasy, dia nanambara izy fa *“tsy niresaka” cogestion mihitsy. Nilaza fotsiny aho fa hiara-miasa miainga amina fototra iombonana maromaro izahay, mifandraika amin'ny zava-misy maro manerantany mahakasika ny fitantanana faritra an-dranomasina toy ireto nosy ireto.*” Valin-teny feno fitandremana izay ahafahana miteny sahady fa tsy hanaiky mora foana ny hamerenana ireo nosy ireo i Frantsa, ary vonon-kiady ho amin'izany izy²⁶...

Raha bangoina dia mbola misy raorao ny fifandraisana eo amin'i Madagasikara sy i Frantsa, na dia mody jerena ho malama sy milamina aza izany, na dia maro aza ireo tetikasa iaraham-anao, ary na dia voaasa amin'ny fety ofisialy frantsay foana aza ny filoha malagasy. Toa mifampiangina be ihany ny roa tonta. Ny mpanara-baovao sy ny mpanao famakafakana eto Madagasikara anefa dia miandrindra ny mba handraisana fanapahanevitra matotra sy mangarahara, mba tsy hiankindoha amin'ny Frantsay intsony ny Malagasy, ary mba tsy ho baikon'ny tombontsoa frantsay intsony ny fitantanana ny raharaha politika sy ny toe-karena eto Madagasikara. Ho tanteraka anefa ve izany nofy izany ?

²⁵Fony mbola kandida ny filoha malagasy ankehitriny dia nanizingizina tao amin'ny televiziona iray, nanoloana ny kandida laharana 33 fa raha lany eo izy, dia hovahany tsy misy hatakandro ity olan'ny îles Eparses ity. Asa moa raha tena noeritreretiny tokoa izany, na nolazainy antendromolotra fotsiny ihany, noho ny anton'ny arapifidianana.

²⁶Vakio koa ny lahatsoratra « Madagascar : le contentieux territorial des Iles Eparses », navoakan'ny RFI tamin'ny 26 avrily 2014, <http://www.rfi.fr/afrique/20140426-madagascar-le-contentieux-territorial-iles-eparses-france/>

BOKY NANOVOZAN-KEVITRA

- RANDRIAMAMONJY Frédéric, *Tantaran'i Madagasikara 1895-2002*, Trano Printy Fiangonana Loterana Malagasy, Antananarivo 2006
- YMAL Dan, 2002 Madagascar – *L'éveil d'un peuple*, MAPOM, Antananarivo, 2002
- RAVALOSON Jaona, *Transition démocratique à Madagascar*, L'Harmattan, 1994
- DELERIS Ferdinand et al., *Madagascar 1991-1994, dans l'œil du cyclone*, Cahier n° 1, L'Harmattan, 1994
- RAZAFIMPAHANANA Bertin, *Changement de régime à Madagascar*, Librairie Mixte, Antananarivo, 1993
- CHAIGNEAU Pascal, *Rivalités politiques et socialisme à Madagascar*, CHEAM, Paris, 1985
- BOITEAU P., *Contribution à l'histoire de la nation malgache*. Coédition Editions Sociales (Paris) et Ministère malgache de la Culture et des Arts Révolutionnaires, Antananarivo, 1982
- RANDRIANJA Solofo, *Société et luttes anticoloniales à Madagascar de 1896 à 1946*, Editions Karthala, Paris, 2001
- RABESAHALA Gisèle, *Omaly sy Anio n° 41-44, 1995-1996. Cinquantenaire de l'insurrection de 1947*

**Perspectives des relations extérieures de
Madagascar,
en particulier celles avec la France**

Tatiana Eddie RAZAFINDRAVAO

*Agent diplomatique et consulaire,
YLTPienne 2009*



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Avertissement | 36 |
| Intrtroduction | 36 |
| I. Bref rappel historique des relations extérieures de Madagascar : quel bilan? | 38 |
| I.1 Les grandes priorités des régimes successifs malgaches en matière de diplomatie | 38 |
| I.2 De la conduite des relations extérieures de Madagascar en général | 40 |
| II. Perspectives des relations extérieures de Madagascar : une nécessaire réforme ? | 42 |
| II.1 Quelles bases cohérentes ? | 42 |
| II.2 Quels structures ? | 44 |
| II.3 Quels moyens ? | 45 |
| III. Perspectives des relations France-Madagascar : quel avenir ? | 46 |
| Conclusion | 47 |

AVERTISSEMENT

Cet écrit constitue une continuité de la Conférence thématique de la Friedrich Ebert Stiftung intitulé « Des leaders apprennent de notre histoire et posent des repères et des défis : Les relations France – Madagascar », tenue à l'IKM Antsahavola Antananarivo le 05 septembre 2014.

La partie imcombant à l'auteure était consacrée aux « **Perspectives des relations extérieures de Madagascar, en particulier celles avec la France** ». Ce document veut ainsi traiter du devenir des relations extérieures de Madagascar, dont des rapports franco-malgaches. Un retour sur les grandes lignes de ses relations passées avec les autres pays a cependant été nécessaire.

Aussi s'agit-il d'un écrit dont les opinions n'illustrent que celles de l'auteure et auxquelles ne sauraient être associées celles de la Friedrich Ebert Stiftung ou de l'organisation à laquelle l'auteure est rattachée.

INTRODUCTION

Parler de l'historique des relations extérieures de Madagascar reviendrait à revoir l'histoire des relations entre peuplements malgaches²⁷ et peuplements étrangers depuis le XV^{ème} siècle²⁸. En effet, bien que la détermination des lignes de conduite des relations extérieures d'un pays dépend avant tout de son histoire, des caractéristiques de ses institutions politiques héritées de cette histoire, de ses intérêts, des valeurs et principes défendus par son peuple et des mutations internationales du moment, leur analyse pour Madagascar n'est pas évidente dans la mesure où il n'y a pas vraiment eu de politique étrangère – en tout cas, pas dans le sens d' « inspiration philosophique »²⁹ animant l'orientation idéologique de cette politique- qu'à un court moment de son histoire, pendant la période de la République socialiste de Madagascar³⁰.

Si pour beaucoup de pays, la sensibilité politique lors des changements de pouvoir n'influence que peu la conduite des relations extérieures du pays dans la mesure où celle-ci est appréhendée dans une vision à long terme et pour l'intérêt supérieur du peuple, pour Madagascar, chaque gouvernement nouvellement en place conduit sa propre diplomatie sans considération aucune de la nécessité d'adopter une politique de relations extérieures durable. En effet, la recherche continue d'intérêts nationaux par le biais de la diplomatie dépasse l'entendement des politiciens malgaches. En effet, à Madagascar, les relations extérieures sont plus perçues comme un instrument servant les besoins personnels et ponctuels des gouvernants au pouvoir qu'un outil au service des intérêts du pays et de ses ressortissants (diasporas, intérêts nationaux politiques, sécuritaires, économiques et culturels,...). Il s'agit entre autre de plaider pour la reconnaissance de pouvoirs

²⁷ Dans cet écrit, nous utiliserons l'expression « peuplement » pour ne pas entrer dans la polémique autour de l'usage des termes « race », « peuplade », « tribu » ou « ethnie ». Suzy Ramamonjisoa, elle, préconise plutôt l'usage des termes « groupe », « lignage » ou « région ». in Autour de la politique de race de Galliéni, Communication présentée à l'Académie malgache, 2014.

²⁸ La découverte de Madagascar fût attribuée aux Portugais, vers 1500, un 10 août - d'où le nom Saint-Laurent - par Diego Diaz, commandant un navire appartenant à une flotte de treize navires partis de Lisbonne pour aller aux Indes. in Villars, Capitaine de. Madagascar 1638-1894. Établissement des Français dans l'île. 1912. p22.

²⁹ Meyrat, Jean. « L'étude de la politique extérieure ». Revue française de science politique, 11^e année, n°1, 1961. p143.

³⁰ République mise en place sous Didier Ratsiraka à l'issue du référendum du 21 décembre 1975. Les fondements sont contenus dans le *Boky mena* et la *Charte de la Révolution Socialiste Malgache*. L'IRD-Orstom et ses partenaires, Parcours de recherche à Madagascar, Éditeurs scientifiques : Feller, Christian et Sandron, Frédéric, IRD Éditions, Marseille, 2010. p58.

inconstitutionnels, de trouver des débouchés pour les trafics mafieux de minerais, de bois précieux et autres ressources naturelles, de promouvoir les sociétés privées des dirigeants, de se constituer des comptes secrets bien lotis à l'étranger ...

Ainsi, l'on ne peut relever, dans la chronologie de l'histoire des relations extérieures de Madagascar, quelques traces d'idéologie ou d'écoles de pensée claires ayant influencées ou dictées la conduite des relations extérieures de Madagascar sinon lors de la période socialiste du pays³¹. En effet, ce fut quasiment toujours sur des initiatives intuitives ou au gré du vent du régime en place que les relations extérieures du pays ont été menées.

Les théories ou paradigmes des relations internationales, les courants de pensées idéologiques, les contraintes géopolitiques, les ambitions de puissance, les priorités économiques, les aspirations sociales, les idéaux philosophiques, les nécessités d'alliances politiques et de coopération, les logiques de l'intégration régionale, la pression de la gouvernance mondiale, l'inéluctabilité de la globalisation, ou le caractère insulaire du pays ... ne semblent pas affecter la volonté de la majorité des régimes successifs pour la mise en place sérieuse d'une politique d'ouverture de Madagascar à l'international et de relations d'échanges bénéfiques avec les autres Etats. De même, rien ne justifie le flou dans la conduite malgache de ses relations extérieures.

Car pratiquée depuis son indépendance sans aucune tentative de réforme aboutissante, des interrogations se posent sur cette conduite des relations extérieures de Madagascar. Cette diplomatie à l'aveuglette est-elle bénéfique pour le pays ? Répond-elle aux attentes du peuple qui a choisi les dirigeants qui la mènent ? Des projets de changement ne pourraient-ils être engagés ? La prise en compte sérieuse de lignes directrices claires et permanentes n'est-elle pas envisageable ?

Afin de pouvoir cerner l'esprit ou plutôt la logique des choix considérés dans la conduite des relations extérieures de Madagascar, besoin s'en fait de comprendre, et donc de revenir brièvement sur l'historique des relations extérieures du pays non seulement après l'avènement de l'indépendance, mais également avant la colonisation dans la première partie de cet écrit.

Quel bilan donc de ses relations extérieures passées, et à partir de là, quelles perspectives de politique extérieure envisageables pour le pays. Ce sera l'objet de la deuxième partie.

Les relations de Madagascar avec la France, ancienne puissance colonisatrice, est jusqu'à ce jour encore l'objet d'âpres débats passionnés ravivant les séquelles de plus de soixante années de colonisation³² ainsi que les malaises d'une relation de haine-passion historique. La dernière partie de ce travail, dans la même lignée que la seconde partie, donnera ainsi les positions de l'auteure sur les perspectives de relations extérieures de Madagascar avec la France.

³¹ Seule période de l'histoire où Madagascar avait une « vision » et une « stratégie » de politique étrangère même s'il s'agissait de « délires progressistes révolutionnaires de la période 1975-1990 » selon Jaona Ravaloson. in Madagascar et les Nouveaux enjeux des relations internationales: pour une diplomatie de type III. *Le cahier de Madagascar "Malagasy mijoro, Madagasikara mandroso"*, n°1. Sous la coordination de Jean-Claude Ramandimbarison. Editions CDE, 4ème trimestre, Octobre 2003, p.75.

³² Par exemple, "l'oppression culturelle" (in Platania, Marco. Madagascar "possession française"? L'historiographie coloniale en débat: une mise en perspective –2011. Encountering otherness. 2011. p281.) qui a pour conséquence actuelle des problèmes d'identité culturelle chez les Malgaches, la perception d'"un avenir tragique" du fait d'une décolonisation mal organisée (in Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement - Ministère des Affaires étrangères. Un bilan de la prospective africaine, Volume II Annexes. Coll. Rapport d'études. 2000).

En fait, l'intérêt de cette étude est de déterminer, d'analyser les failles des relations extérieures conduites par Madagascar depuis, dans une perspective de changement, de réforme, de révolution à faire dans la pratique des relations extérieures du pays.

I- BREF RAPPEL HISTORIQUE SUR LES RELATIONS EXTERIEURES DE MADAGASCAR : QUEL BILAN ?

I.1- Les grandes priorités des régimes successifs malgaches en matière de diplomatie :

Naissance des relations extérieures de Madagascar avant la colonisation

Bien que les relations extérieures de Madagascar soient relativement récentes, la Grande île a, depuis les débuts de son histoire, en tout cas depuis sa découverte par les Occidentaux, entretenus des relations extérieures avec divers pays et nations du monde. Il sied de noter cependant que ces relations avec les Occidentaux étaient entretenues avec les divers peuplements de la Grande île qui, lors de la période ante colonisation, ne constituait pas une unité politiquement reconnue comme elle l'est actuellement³³. Mais les relations formelles avec les pays étrangers remontent à environ quatre siècles³⁴.

Des relations extérieures pro-occidentales sous Tsiranana

Sous Philibert Tsiranana, ce fût la continuité de la relation avec la France qui fût priorisée, malgré l'ouverture notable vers les pays occidentaux³⁵. Le bilatéralisme³⁶ avec la France a été renforcée. Une collaboration avec les pays africains pro-Occident de l'époque a également été initié. A noter cependant que Tsiranana était connu pour son engagement pro-occidental et juif.

Une diplomatie de rupture sous Ramanantsoa

Sous le régime Ramanantsoa, la triade Ramanantsoa - Ratsimandrava - Ratsiraka³⁷ est à l'origine de la rupture des accords de coopération (1973) et de la fermeture des bases militaires occidentales installées sur le territoire malgache. Cela, pour satisfaire la volonté du peuple lors des revendications de la rue en 1972 réclamant la fin du néo-colonialisme. En effet, l'avènement de 1972 marquait la revendication du peuple malgache à une rupture avec l'ancienne métropole, la France, et avec le mode de gouvernance néocoloniale qu'il prêtait

³³ Pour procéder à l'unification et à la « pacification » de Madagascar, les Français ont transformé chaque région soumise en territoire militaire organisé en cercles militaires dirigés par des commandants dotés de tous les pouvoirs administratifs, politiques et militaires. in Galliéni, Joseph-Simon (1849-1916). Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar (octobre 1896 à mars 1899). 1900. p20.

³⁴ L'existence de « lettres patentes » de Louis XIII de France permettant la possession du droit exclusif de commerce à Madagascar par la Compagnie française de l'Orient date de 1642. in Huard, Charles-Lucien (1839-1900?). Lucien Huard. La Guerre illustrée. Madagascar. p10.

Pour ce qui est des relations avec les Anglais, le traité du 23 octobre 1817, renouvelé en 1820, qualifiant Radama de roi de Madagascar contre l'abolition de la traite et un revenu annuel de 200 000 francs sur six ans, constitue une des aspects formelles des relations entre le peuplement merina et les Anglais. in Gaalon-Barzay, Cte de. La question de Madagascar après la question d'Orient / par le comte Gaalon de Barzay. 1856. p163.

³⁵ Ouverture d'Ambassades et de représentations permanentes: 1966 en Suisse, auprès du Saint Siège et du Royaume Uni de Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord, 1969 auprès de l'ONU à New York, 1970 en RFA, Italie et Japon, 1971 en Norvège, 1974 à Genève auprès de l'UNOG et des Institutions Spécialisées...

³⁶ « La diplomatie bilatérale met en oeuvre la politique étrangère d'un État – ou d'un groupe d'États comme l'Union européenne – vis-à-vis d'un État tiers, et ce dans tous les domaines : économique, militaire, culturel, etc". GUILLET, Sara. Diplomatie et droits de l'homme. Les études de la CNCDH. La Documentation française, Paris, 2008. p83.

³⁷ Le Général Gabriel Ramanantsoa en tant que chef d'Etat, le Colonel Richard Ratsimandrava en tant que ministre de l'Intérieur et le Capitaine de frégate Didier Ratsiraka en tant que ministre des Affaires étrangères.

au gouvernement du premier président de la république malgache, Philibert Tsiranana. En effet, le peuple aspirait à la fois à l'acquisition d'une « véritable » souveraineté politique permettant le libre choix de politiques stratégiques de développement mais également une autonomie économique assurant le financement de ce développement.

La diplomatie « tous azimuts » de Ratsiraka

Jusqu'en 1991 où le mouvement populaire du 13 mai avait conduit à la chute du régime de l'Amiral Ratsiraka, il avait mené une politique d'ouverture vers les pays socialistes. Cela fût marqué non seulement par l'ouverture de plusieurs représentations diplomatiques dans le monde³⁸, particulièrement dans les pays de l'Union soviétique, mais également par la formation et le renforcement de capacité de plusieurs techniciens et étudiants malgaches en URSS et dans ses pays alliés³⁹.

La période Ratsiraka est également connu pour ses engagements actifs en faveur des peuples opprimés⁴⁰ et avec les pays du Tiers-Monde dans l'esprit de la Conférence de Bandoeng.

A son retour au pouvoir après la transition conduite par Norbert Lala Ratsirahonana en 1997, la diplomatie de Ratsiraka continuera à faire de Madagascar un bon élève à l'égard des bailleurs de fonds traditionnels (du Fonds Monétaire International surtout), ce qui fût déjà le cas depuis 1981.

Des relations extérieures sans bailleurs de fonds traditionnel sous Zafy

La brève période de la Présidence du Professeur Zafy Albert sera marquée par une nette volonté d'indépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds traditionnels. Cela se manifestera par le gel des relations avec eux. S'en suivront des difficultés économiques et une instabilité politique marquante menant à son empêchement par l'Assemblée nationale en 1996.

« La diplomatie au service du développement » de Ravalomanana

Le premier mandat de Marc Ravalomanana consistera en une recherche de la reconnaissance internationale du fait de son accession douteuse au pouvoir à la suite des élections de décembre 2001⁴¹, malgré la reconnaissance immédiate du gouvernement américain⁴² à la suite de la deuxième cérémonie d'investiture autoproclamée de celui-ci.

Ce régime sera axé sur une ouverture supposée avec le monde anglophone et un financement massif des bailleurs de fonds traditionnels⁴³.

Le second mandat de Ravalomanana est fortement marquée par l'ambition d'une visibilité internationale. Concrètement, cela se manifestait par la participation de Madagascar via son chef d'Etat à divers sommets internationaux et à la candidature pour l'accueil de sommets

³⁸ Ouverture d'ambassades : Chine en 1976, Espagne en 1978, Pologne et Bulgarie en 1979, Hongrie en 1980, Tchécoslovaque en 1983, Ethiopie et Canada en 1989...

³⁹ Cuba, Algérie, ...

⁴⁰ Soutien à la République Arabe Démocratique Sahraouie et à l'Etat palestinien.

⁴¹ cf - RALAMBOMAHAY, Toavina. Madagascar dans une crise interminable. L'Harmattan, Paris, 2011. 148p.

- RAFITOSON, Ketakandriana. Rapport de Liberty 32. in Journal du Colloque IEP-Banque Mondiale, édition N°3.

⁴² Reconnaissance des Etats-Unis à travers l'Ambassadeur américaine Wanda Nesbitt.

⁴³ cf BANQUE MONDIALE. Madagascar, vers un agenda de relance économique. Juin 2010. 364p.

régionaux : celui de l'Union Africaine en 2009 et celui de l'Organisation Internationale de la Francophonie en 2010.

A la quête de la reconnaissance internationale sous la transition de Rajoelina

L'évidence de la recherche absolue de reconnaissance internationale du régime de transition de Andry Rajoelina était justifiée par son accession inconstitutionnelle au pouvoir. En théorie, aucune différence ne devrait être considérée avec le régime qui le précéda si ce n'est les caprices de la Real-politik qui accorda plus facilement au précédent sa reconnaissance internationale par rapport à ce régime-ci. Sans doute les formes de la prise de pouvoir ont fait la différence pour les gouvernements étrangers qui ont reconnu l'un et pas l'autre.

En tout cas, la plus grande préoccupation de la diplomatie sous Rajoelina était de faire aboutir la médiation internationale⁴⁴ en sa faveur. Ce qui fût réussi puisqu'il fut maintenu cinq années à la tête de l'Etat et en est sorti avec les honneurs que l'on accorderait qu'à un président élu et ce grâce à la Feuille de Route critiquée par une partie de l'opinion⁴⁵.

A la recherche de financement sous Rajaonarimampianina

Les « élections de sortie de crise »⁴⁶ ont fait de Hery Rajaonarimampianina le victorieux à la tête de l'Etat actuellement. Or malgré son élection et donc une légitimité et légalité supposées évidentes, son régime peine à faire mieux que la transition a-démocratique qui l'a précédée. Sa « diplomatie économique » tente ainsi une recherche de financements à tout prix⁴⁷. Les voyages présidentiels sont multipliés mais les financements tardent à venir après presque un an de pouvoir. Le Ministère des Affaires étrangères devient le « locomotive du développement à travers la diplomatie économique » tout en lui dotant de moyens budgétaires de plus en plus restreints et toujours sans politique étrangère bien définie.

I.2- De la conduite des relations extérieures de Madagascar en général

Aujourd'hui, Madagascar assure ses relations diplomatiques avec les divers pays du monde avec un réseau limité à seulement une vingtaine de représentations extérieures couvrant par juridiction la majorité des pays du monde.

Des relations multilatérales et bilatérales de Madagascar

Dans ses relations multilatérales, Madagascar fait partie des 193 pays du monde, membres des Nations Unies⁴⁸. Il est également membre de ses Institutions et Agences spécialisés dont les Institutions de Bretton Woods⁴⁹. La Grande île est également présente dans les organisations régionales telles l'Union africaine⁵⁰, la Commission de l'Océan Indien⁵¹, la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)⁵², le Marché Commun de

⁴⁴ Médiation internationale constituée du médiateur Joaquim Chissano et de l'équipe de la SADC, avec à ses côtés l'ONU, l'UA, l'OIF et la COI.

⁴⁵ cf RALAMBOMAHAY, Toavina. « Des entorses aux droits de l'Homme et aux principes démocratiques dans la feuille de route ». in Revue MCI, n°55, 3ème trimestre 2011.

⁴⁶ Expression utilisée par le PNUD et la CENI-T pour qualifier les élections présidentielles de 2013.

⁴⁷ cf M.R., Diplomatie tous azimuts, de l'argent à tout prix, Revue de l'Océan Indien, n°359, Juin 2014, pp6-9.

⁴⁸ depuis le 20 septembre 1960.

⁴⁹ adhésion au Fonds Monétaire International (FMI) et à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en 1963.

⁵⁰ adhésion à l'Organisation de l'Unité Africaine – qui devient Union Africaine en 2002 - en 1963.

⁵¹ en 1982.

⁵² en 2005.

l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)⁵³ et l'IORA⁵⁴ ou dans d'autres organisations internationales à vocation thématique comme l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)⁵⁵. L'appartenance de Madagascar aux Communautés Economiques Régionales tels la SADC et le COMESA ne sont pourtant pas satisfaisant car dans la logique de l'intégration régionale, l'ouverture à de nouveaux marchés devraient être bénéfiques pour l'économie du pays, Or c'est loin d'être le cas puisque ces marchés sont encore sous-exploités par Madagascar⁵⁶. De son appartenance à ces diverses organisations internationales, Madagascar est ainsi partie à plusieurs traités, conventions et accords internationaux contractés dans leur cadre.

Du fait de la profusion actuelle d'organisations internationales, généralistes, thématiques ou régionales, le multilatéralisme est aujourd'hui une activité permanente de la diplomatie. Madagascar ne doit pas être en reste pour exister sur la scène internationale. Aussi devra-t-il non seulement respecter les engagements contractés au niveau de ces organisations mais également se positionner sur les thématiques internationales de chaque moment. En effet, il est attribué au multilatéralisme deux buts : le premier, d'être tourné vers l'extérieur pour conduire à la promotion des positions de l'État sur la scène international; le second, tourné vers la politique nationale, pour défendre l'image et les pratiques du pays⁵⁷, cela étant assuré par les diplomates.

Du fait de ses besoins en investissements étrangers, la diplomatie malgache est axée sur les relations avec les bailleurs de fonds. Cela non seulement parce que les grands investissements publics, en infrastructures notamment, viennent de capitaux étrangers mais aussi pour supporter une grande partie des dépenses de fonctionnement de l'Administration malgache.

Outre les relations avec ces bailleurs de fonds multilatéraux, Madagascar compte également beaucoup sur ses partenaires financiers bilatéraux comme la France, les Etats-Unis ou le Japon. Des recherches de partenariats plus développés avec les pays voisins tels l'île Maurice et l'Afrique du Sud ont été menés, tout comme le développement de relations commerciales et de coopération avec les pays d'Asie-Pacifique comme le Japon, la Chine, la Thaïlande ou l'Australie.

De la politique étrangère à Madagascar

L'institution malgache en charge des Affaires étrangères a presque toujours été celle qui ne disposait pas de politique sectorielle. Et c'est encore le cas actuellement. Généralement, si une politique sectorielle a été établie à Madagascar, c'est parce qu'elle fut demandé pour un besoin de financement par un bailleurs de fonds et rarement l'initiative propre du Gouvernement. Et il arrive également que ces politiques sectorielles soient dictées par les bailleurs eux-mêmes, faute sans doute d'inspiration des gouvernants. Concrètement, il est bien commun aux régimes successifs à Madagascar de mener une diplomatie avec une

⁵³ en 1994.

⁵⁴ Madagascar rejoint l' Indian Ocean Rim Association for Regional Cooperation (IOR-ARC) en 1996. Celui-ci deviendra Indian Ocean Rim Association (IORA) en 2013.

⁵⁵ Appartenance de Madagascar à l'OIF de 1970 à 1977 et à partir de 1989.

⁵⁶ ANDRIAMBELOSOA, Saminirina. RASOLOFO, Adamson. Exportations, croissance économique et intégration régionale. Quels produits à exporter pour répondre aux potentialités commerciales de Madagascar sur les marchés régionaux ? Un essai d'application du modèle de gravité. Centre de Recherches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar (CREAM). Cahier n°17, Juillet 2013. 42p.

⁵⁷ GUILLET, Sara. Diplomatie et droits de l'homme. Les études de la CNCDH. La Documentation française, Paris, 2008. p37.

devise mirifique mais sans contenu concret et bien défini⁵⁸. En général, cette devise de l'orientation diplomatique du moment est décidée en haut lieu, au niveau des politiciens, mais la recherche du contenu, non pas seulement la mise en œuvre, incombe ensuite aux techniciens du Département concerné sans que ceux-ci sachent vraiment l'esprit dans lequel s'insère cette orientation.

Du fait de l'inexistence de vision et de philosophie politique des régimes au pouvoir, aucune politique extérieure claire et bien définie n'a jamais été mise en place. Si dans d'autres pays, les grandes lignes de la politique gouvernementale, dont la politique extérieure et tout autre politique sectorielle, sont connues bien à l'avance - au moment des propagandes électorales, voire avant -, c'est parce que la détermination de cette politique est faite comme il se doit : à partir des idéaux et objectifs de chaque parti politique, au niveau des militants du parti. Or à Madagascar, le parti du régime en place ne se forme qu'après son accession au pouvoir. Le recrutement des membres du parti se fait ainsi sans considération d'une appartenance quelconque à une ligne idéologique mais par la simple motivation de l'accession à de hautes fonctions. De ce fait, il n'est pas évident de pondre du jour au lendemain un document de politique étrangère adéquat correspondant aux besoins du régime même si tous les neurones des techniciens y contribuent.

II- PERSPECTIVES DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE MADAGASCAR : UNE NECESSAIRE REFORME ?

Comme il a été cité précédemment, les relations extérieures de Madagascar ne se basent pas sur une politique gouvernementale bien définie et claire : une politique étrangère⁵⁹. La raison étant l'inexistence de vision des dirigeants et les conséquences l'état actuel de la conduite des relations extérieures.

II.1 Quelles bases cohérentes ?

Toute action gouvernementale doit partir d'une vision dont le contenu – les principes et les priorités – est clairement énoncé dans la politique sectorielle du gouvernement. S'agissant de la diplomatie⁶⁰, il est fondamental que soit considérée une vision permanente des régimes qui se succèdent par rapport à l'histoire, aux menaces, aux priorités et aux ambitions du pays. Ceci pour la mise en place d'une stratégie de politique extérieure claire et à long terme.

Aussi, comme dans la majorité des pays du monde, les grandes lignes de l'orientation de la politique étrangère, qu'importe le régime en place, devraient être basées sur des éléments d'analyse du système national et international⁶¹ qui assurent une même logique d'intérêts et d'actions pour un pays. Ce sont en effet les priorités de chaque régime qui fait la différence.

⁵⁸ « La diplomatie au service du développement » sous Ravalomanana ; actuellement le régime Rajaonarimampianina préconise une « diplomatie économique ».

⁵⁹ « Efforts autoritaires d'une société nationale pour contrôler son environnement externe par la préservation de situations favorables à l'étranger et par la modification de situations défavorables ». ROSENAU, James N., « Moral Fervor, Systematic Analysis and Scientific Consciousness », in RANNEY, Austin. *Political Science and Public Policy*, Chicago, Illinois, Markham Publishing Co., 1968, pp. 197-236.

⁶⁰ Mise en œuvre de la politique étrangère par les personnes désignées à cet effet, en général les diplomates.

⁶¹ Elements d'analyse que Janice STEIN dénomme "variables dépendantes et indépendantes ou conjoncturelles". in *L'analyse de la politique étrangère : à la recherche de groupes de variables dépendantes et indépendantes. Études Internationales*, vol. 2, n° 3, 1971, p. 371-394.

Il s'agit entre autres de : variables stratégiques (système international), variables psychologiques (processus cognitifs des décideurs), variables bureaucratiques (Administration), variables politiques (système politique), variables économiques (système économique) et variables stylistiques (histoire, style ou caractère national, population).

Aussi devrait-on noter généralement une différence de diplomatie pour chaque régime tandis que la politique étrangère reste quasiment constante sauf dans le cas d'un changement drastique d'idéologie. Pour le cas de Madagascar, rien en particulier ne justifierait un changement important de politique étrangère à chaque régime mais faudrait-il qu'il y en ait. Les faiblesses et les limites de la conduite des relations extérieures de Madagascar résident donc pour beaucoup de cette inexistence de politique étrangère.

Ainsi est-il nécessaire pour chaque régime de définir ses priorités pour Madagascar en matière de politique étrangère. Cela ne suppose nullement la non continuité de la politique de l'Etat en matière de politique étrangère, comme c'est le cas souvent dans tous les domaines à Madagascar. La mise en place d'une politique étrangère stable et non changeante au gré des régimes garantirait ainsi une continuité des efforts et des acquis en terme de relations extérieures pour notre pays.

Une politique étrangère efficiente nécessite également la considération et le respect des principes que l'on se fixe. Cela implique alors des prises de position sérieuses et des engagements clairs au niveau international. Quelles positions sur la question de l'endettement, du cas palestinien, du terrorisme, du changement climatique, de l'auto-détermination des peuples, de la réforme des institutions financières internationales ...

La question est de savoir alors quel positionnement les régimes successifs à Madagascar ont-ils eu par rapport aux grands dossiers internationaux ? Sur le cas de la question palestinienne par exemple, Madagascar n'a jamais eu de position fidèle : pro-israélien sous la première république ; dans le cadre du principe de soutien aux peuples opprimés, pro-palestinien sous la deuxième république ; adoptant une attitude « prudente » mais désengagée, les régimes suivants ont joué la carte de l'abstention sur cette question ; et actuellement, de nouveau pro-israélien.

Pour notre part, nous optons pour une politique extérieure à long terme appliquant une diplomatie tous azimuts avec comme grandes lignes : le renforcement des relations bilatérales avec les pays partenaires, l'ouverture aux autres pays et le développement des relations Sud-Sud, le maintien de la coopération avec bailleurs traditionnels, l'affirmation de notre appartenance à l'Afrique et un plus grand engagement dans les questions africaines, la participation plus actives à toutes les instances internationales (organisation internationale, toute réunion ou manifestation internationale à tous les niveaux). A cet égard, les prises de position et engagements internationaux à adopter sont les suivantes : pour le droit des peuples à l'autodétermination en respectant les règles de Droit international ; pour le respect des engagements internationaux contractés par les régimes précédents sinon pour un retrait clair mais surtout pas de position floue (respect des accords ratifiés ou dénonciation) ; pour la participation aux missions internationales de maintien de la paix ; pour le refus de toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays⁶² ...

⁶² Mais que cela ne reste pas simplement dans le déclaratoire comme ce fût le cas sous la Transition de Rajoelina et actuellement, mais suivent les actions qui y correspondent : dénonciation, avertissement, expulsion des représentants diplomatiques concernés voire rupture ou gel des relations diplomatiques ...

II.2 Quelles structures ?

Une mise en œuvre efficace de la politique étrangère requiert une structure à même de répondre favorablement aux besoins de cette politique. Aussi nécessite-t-il tout d'abord un cadre juridique fourni, drastique et mis à jour. Pour le cas de la diplomatie malgache, les textes s'y rapportant datent encore des années 1960-80 alors que le contexte tant national qu'international a déjà beaucoup évolué depuis. Le renouvellement et la contextualisation des textes devraient concerner l'Administration en charge des Affaires étrangères que les questions des relations internationales elles-mêmes⁶³. De plus, il n'y a que la législation qui peut baliser les excès et abus généralement notés dans l'Administration des Affaires étrangères depuis plusieurs années déjà. Une nécessaire réforme et mise à jour du cadre réglementaire régissant les Affaires étrangères est essentielle car la désuétude de ces textes ne fait que jouer en faveur de la perpétuation de pratiques non productives, honteuses et néfastes à l'image du pays⁶⁴.

Pour ce qui est de la structure politique et administrative en charge de la mise en œuvre de la politique étrangère, nécessité s'en faut de revoir le rôle du Ministère des Affaires étrangères malgache. En effet, si l'autorité/structure première de décision en matière de politique étrangère est la Présidence de la République, l'autorité/structure d'exécution première et principale doit être le Ministère en charge des Affaires étrangères. Charge à lui ensuite de confier ou de déléguer à un autre département ou service ministériel une partie de sa tâche. La raison étant qu'il faudrait une unité d'action et une coordination des efforts en politique extérieure. Et l'Institution en charge des Affaires extérieures doit absolument être l'autorité qui assure cette fonction puisqu'il est l'autorité mandatée à ce domaine réservé de l'Etat. Il est en effet aberrant de constater que souvent à Madagascar les Affaires étrangères mène la diplomatie préconisée par le Gouvernement, la Primature en mène une autre, le Ministère du Commerce également, quelques éléments de la Présidence de même, et tout cela, sans aucune coordination et sans que le principal responsable de la diplomatie en soit au courant, ... Les conséquences en sont alors évidentes : désordre, confusion, perte d'estime et de considération des Autorités étrangères, diplomaties inefficaces ...

Il est également inéluctable de développer les instruments de la diplomatie. Tout d'abord, stabiliser et améliorer la gestion du Ministère des Affaires étrangères afin que celui-ci ne véhicule pas l'image négative qu'en donne Jaona Ravaloson⁶⁵. Pour redéfinir et renforcer le rôle du Ministère des Affaires étrangères, il faudrait déterminer les objectifs, les priorités⁶⁶ du pays ou du régime et bien les traduire en termes opérationnels clairs pour tous les services des Affaires étrangères (centraux et extérieurs). Le rattachement administratif et politique ainsi que la subordination des représentations extérieures au Département central du

⁶³ Nécessité d'adopter une législation nationale sur la coopération internationale au développement par exemple, sur la politique étrangère, sur les accords de coopération (cadre juridique et politique pour la coopération bilatérale)...

⁶⁴ Népotisme et favoritisme dans les nominations aux hauts emplois de l'Etat, monnayage des postes tant au Département central que dans les missions extérieures, abus de pouvoir, détournement de fonds public, ...

⁶⁵ Ancien ambassadeur de Madagascar à Bruxelles sous Zafy, qui affirmait « l'appareil diplomatique n'est qu'une administration brassant uniquement de la paperasserie, de la procédure et du protocole, exempte d'idées, faible en expertise, incapable d'initiatives et lacunaire en mise en œuvre ». in Madagascar et les Nouveaux enjeux des relations internationales: pour une diplomatie de type III. In *Le cahier de Madagascar* "Malagasy mijoro, Madagasikara mandroso", n°1. Sous la coordination de Jean-Claude Ramandimbison. Editions CDE, 4ème trimestre, Octobre 2003, pp.75-80.

⁶⁶ Exemples : la neutralité suisse, le terrorisme comme préoccupation américaine, les droits de l'homme en tant que « priorité stratégique britannique ». GUILLET, Sara. Diplomatie et droits de l'homme. Les études de la CNCDH. La Documentation française, Paris, 2008. p84.

Ministère des Affaires étrangères doivent être effectifs pour une bonne coordination des actions entreprises⁶⁷.

Un redéploiement des représentations extérieures de Madagascar est également indispensable compte-tenu de l'évolution actuel du contexte international. En effet, le contexte passé lors du choix de la répartition des représentations extérieures de Madagascar est actuellement dépassé. La répartition actuelle des représentations extérieures de Madagascar avait été faite pour assurer la présence de Madagascar au niveau de tous les membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies, des partenaires historiques⁶⁸, des villes sièges de grandes organisations internationales⁶⁹ et de quelques pays stratégiques⁷⁰ de l'époque. Aussi n'y a-t-il aucune représentation malgache en Amérique latine, en Afrique de l'Est, en Asie-Pacifique, dans les pays nordiques ou dans quelques pays stratégiques comme la Turquie. De plus, le renforcement des relations avec l'Afrique continentale devant être faite, plus de quatre représentations sont nécessaires. Et bien que les juridictions des représentations malgaches actuelles couvrent ces régions, un renforcement de la visibilité malgache et des actions diplomatiques demande un réseau diplomatique plus fourni que l'actuel.

Les autres instruments de la diplomatie à développer sont : les visites d'Etat mais dont l'objet doit être mûrement réfléchi et dont les retombées devraient dépassées largement le coût des déplacements ; la participation aux réunions internationales avec les personnes ressources capables non seulement de prendre les décisions qu'il faille mais qui également maîtrisent parfaitement l'objet des réunions, non des personnes figurines dont la présence ne se justifie que par la perception des indemnités de mission ; la coopération technique en reprenant et sollicitant les expériences positives des autres pays. La valorisation des atouts du pays et des exceptions culturelles malgaches positives n'est pas non plus à négliger dans les actions diplomatiques.

II.3 Quels moyens ?

Bien que les théories de politique étrangère et les structures de mise en œuvre soient impeccables, il requiert la dotation de moyens suffisants pour parvenir aux objectifs escomptés en relations internationales. Tant que le budget alloué aux Affaires étrangères diminuera d'années en années, aucun résultat tangible ne saurait être acquis. Aussi, le Département central des Affaires étrangères et les représentations extérieures devront être irrémédiablement dotés de capacités financières et de ressources humaines adéquates car efficacité nécessite dotations de moyens suffisants. En effet, la problématique de l'insuffisance budgétaire n'est qu'une excuse lorsque l'on constate la gabegie dont l'Etat fait des deniers publics dans d'autres domaines⁷¹.

⁶⁷ En effet, du fait du manque de coordination entre les Départements ministériels et surtout entre la Présidence de la République et le Ministère des Affaires étrangères, nombre de personnel des représentations extérieures néglige leur rattachement administratif et politique aux Affaires étrangères et court-circuite souvent la hiérarchie.

⁶⁸ Japon, Allemagne, Italie et Maurice.

⁶⁹ USA, Suisse, Italie, France, Canada et Ethiopie.

⁷⁰ Le Sénégal pour l'Afrique de l'Ouest, l'Algérie pour le Maghreb, l'Arabie Saoudite pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud pour l'Afrique australe et avec l'Inde comme pays émergents.

⁷¹ Organisation de symposium, d'ateliers, de congrès nationaux, ... fastes, coûteux et superfétatoires dans tous les domaines et à tout bout de champs pour cautionner l'adoption d'une politique sectorielle, faute de vision du régime en place ; dotations d'avantages ahurissants et inéquitables à certains corps de fonctionnaires - notamment ceux du Ministère des Finances -, aux parlementaires et à certains nommés du type membres du Conseil Supérieur de la Transition et du Congrès de la Transition...

S'agissant des ressources humaines, le non professionnalisme dans la gestion du personnel de l'appareil diplomatique a toujours fait scandale : sous exploitation des ressources humaines qualifiées et compétentes au bénéfice de pratiques de corruption, copinage, de népotisme et de favoritisme, « politisation des nominations »⁷² aux emplois diplomatiques, la dévaluation du métier de diplomates⁷³. Ce qu'il faudrait alors faire ce serait de nommer les personnes formées ou dotées de l'expérience à cet effet aux postes adéquats. Il est également nécessaire d'exhorter à des formations spécialisées et à des renforcements de capacité pour former des spécialistes dans tous les domaines relatifs aux relations internationales⁷⁴ afin de pouvoir être à la hauteur des diplomates des autres pays dans les manifestations et négociations internationales. En effet, cette inexistence de spécialisation pointue désavantage Madagascar, pas seulement les Affaires étrangères malgaches, dans la candidature aux postes-clés dans les organisations internationales.

III. PERSPECTIVES DES RELATIONS FRANCE – MADAGASCAR : QUEL AVENIR ?

Les relations de Madagascar avec la France ont toujours été relativement compliquées. Il est d'usage de rejeter sur la France toutes les misères du pays (derrière chaque crise politique et sociale, responsable d'avoir cultivé une mentalité de colonisé indépassable, ...). Or l'image de la France reste fortement ancrée pour les Malgaches comme un idéal de patrie, *Andafy*, où l'on voudrait envoyer ses enfants pour des études supérieures⁷⁵ ou duquel on voudrait avoir une seconde nationalité ...

Compte-tenu pourtant des aspects des relations France-Madagascar développés par les précédents intervenants, cette partie ne sera consacrée qu'au positionnement personnel de l'auteure à ce sujet.

Aussi, nous préconisons de ne pas exclure la France de ses relations avec Madagascar: car l'Union Européenne inclut la France; car la France par l'île de La Réunion est un proche voisin dont le dynamisme au sein de la Commission de l'Océan Indien n'est plus à prouver; car les Français, en termes de nationalité, constituent la plus grande communauté d'étrangers à Madagascar (surtout avec les binationaux) et au Sud du Sahara; car la France héberge la plus grande diaspora malgache à l'étranger; parce que les relations de Madagascar avec la France supposent des intérêts réciproques : investissements français dans le pays, coopération culturelle, scientifique, technique et militaire utiles aux Autorités malgaches.

De plus, qu'on le veuille ou non, la langue française est non seulement une langue de l'Administration malgache mais également une langue de culture. Le monde n'est plus dans l'appréhension d'une langue française n'appartenant qu'à la France. La culture malgache a su s'approprier de la langue française comme un moyen d'émancipation culturelle, et le fait

⁷² Nous entendons par « politisation des nominations » ou « nomination politique » non le sens noble que la pratique politique dans les pays développés en donne (c'est-à-dire la nomination à un poste d'une personne de même idéologie, conviction ou courant politique que soi mais dotée de l'expérience ou des qualifications requises à cet effet), mais le sens péjoratif que l'usage à Madagascar en a fait c'est-à-dire privilégier la nomination de personnes sans aucune qualification, ni expérience, ni conviction dans le domaine juste parce qu'il s'agit de connaissances ou de personnes proches, ou moyennant paiement d'une somme, d'un cadeau ou d'une prestation en nature quelconque contre cette nomination.

⁷³ Du fait notamment de la pléthore d'instituts de tout acabit octroyant des prétendus cours de diplomatie et usurpant ainsi la qualité de diplomates aux bénéficiaires.

⁷⁴ Le nucléaire, le terrorisme, les négociations commerciales, l'interprétariat et la traduction, le maintien de la paix, la francophonie, ...

⁷⁵ cf GUOGEL, Anne-Marie. Aux origines du mal malgache, Désir d'école et compétition sociale 1951-1972. Homme et Sociétés. Karthala. P13.

que certaines grandes personnalités malgaches ont brillé dans la maîtrise et l'art de cette langue le démontre fort bien⁷⁶.

La francophonie est aujourd'hui une culture mondiale unissant des pays de tous les continents, de différentes cultures, de différents combats, de différents parcours historiques. C'est une richesse qu'il ne faudrait pas sous-estimer pour renforcer les relations culturelles de Madagascar avec tous ces pays et pour renforcer la présence malgache au niveau international.

Les combats à poursuivre demeurent également en suspens entre les deux pays. Nous suggérons :

- que Madagascar se batte jusqu'au bout pour les îles éparses (c'est-à-dire procéder aux négociations recommandés par les résolutions de l'Assemblée Générale de l'ONU et aux lobbying avec les pays alliés), non parce que c'est la France mais parce qu'il s'agit d'un combat comme un autre.
- que Madagascar coopère d'égal à égal avec n'importe quel partenaire en considérant toujours le principe de réciprocité entre les parties. Sinon il devrait réagir sans réserve aux dérives ou tout acte d'ingérence de qui que ce soit.
- que les Autorités malgaches aillent toujours dans la continuité des coopérations techniques tant qu'ils restent bénéfiques aux Malgaches

Un engagement de la diaspora malgache en France (et ailleurs) dans la promotion de l'image de Madagascar et pour le développement du pays est également à envisager.

CONCLUSION

Aujourd'hui, l'interdépendance entre les pays est inévitable. Il y a interdépendance des économies (échanges commerciaux, énergie, marchés financiers, ...), interdépendance des cultures (langue, religion, valeurs universelles, ...), interdépendance des politiques (sécurité commune, justice internationale, ...) mais également interdépendance des sociétés (nourriture, migration, ...). Madagascar ne s'aurait s'isoler dans la marche du monde mais ne devrait pas non plus seulement subir les contrecoups des politiques extérieures des autres pays. Le seul moyen pour ne pas entretenir une relation de dépendance néfaste est pour Madagascar de ne pas accepter une relation inéquitable autrement dit, toujours se baser sur les principes de réciprocité dans tous les domaines.

Bien évidemment, l'on avancera que notre économie n'est pas encore assez forte pour résister à la pression des pays étrangers, que notre système n'est pas encore prêt à des relations d'échanges équitables avec le reste du monde, que bien de politiciens malgaches n'ont ni sens de l'éthique ni esprit de patriotisme, que les élites malgaches sont déconnectés de la réalité de la masse populaire et plus préoccupés par une quête de reconnaissance sociale que d'efficacité tangible, ...

Ci-bas les solutions que nous préconisons pour solutionner les failles de la conduite des relations extérieures de Madagascar :

1. Définir véritablement ce que l'on veut pour ce pays : devenir et s'identifier à la France ou à l'Indonésie, refuser notre appartenance à l'Afrique, revenir au temps de la Monarchie ou accepter la démocratie, trouver un chemin que nul autre pays n'a suivi ou suivre l'exemple de ceux qui sont déjà développés ou en voie de l'être?

⁷⁶ Exemple : Jean Joseph Rabearivelo

Cela requiert une remise en cause sérieuse de l'appréhension du Malgache de sa propre personne et des autres.

En ce qui nous concerne, nous prônons que Madagascar soit ouvert à tous les pays, soit respectueux des valeurs universelles (démocratie, droits humains, justice sociale...), se préoccupe de la dignité humaine de sa population, suit le chemin de ceux qui sont aujourd'hui développés ou émergents, reconsidère et valorise le plus de sa culture et de ses ressources.

2. Négocier ou renégocier avec intelligence les termes de tout accord de coopération, de partenariat, de réciprocité, d'adhésion avec les diverses entités étrangères, internationales, ...

Le mieux étant pour le pays de peser le pour et le contre de tous les aspects de ses relations avec quelque entité que ce soit.

3. Participer pleinement aux activités dans toutes les instances internationales pour marquer sa présence au sein du concert des Nations.

Les activités à entreprendre à ce sujet consisteraient à exhorter la participation malgache aux recrutements dans les organisations internationales, initier des manifestations économiques, commerciales et culturelles internationales à Madagascar et partout ailleurs pour véhiculer une image positive du pays et de la culture de ses habitants, participer et s'affirmer aux réunions internationales en exprimant des positions engagées, redynamiser et renouveler les relations bilatérales du pays.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies:

1. GAALON-BARZAY, Cte de. La question de Madagascar après la question d'Orient / par le comte Gaalon de Barzay. 1856. 199p.
2. GALLIÉNI, Joseph-Simon (1849-1916). Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar (octobre 1896 à mars 1899). 1900. 644p.
3. GUILLET, Sara. Diplomatie et droits de l'homme. Les études de la CNCDH. La Documentation française, Paris, 2008. 254p.
4. GUOGEL, Anne-Marie. Aux origines du mai malgache, Désir d'école et compétition sociale 1951-1972. Homme et Sociétés. Karthala. 378p.
5. HARNAY, Serge. BERNARD, Louis. Madagascar : les enjeux d'une diplomatie en plein essor, in *Outre-Terre*, 2011, vol.4, n° 30, p. 261-269.
6. HUARD, Charles-Lucien (1839-1900?). Lucien Huard. La Guerre illustrée. Madagascar. 405p.
7. PLATANIA, Marco. Madagascar "possession française"? L'historiographie coloniale en débat: une mise en perspective –2011. Encountering otherness. 2011. pp267-284.
8. RALAMBOMAHAY, Toavina. Madagascar dans une crise interminable. L'Harmattan, Paris, 2011, 148p.
9. ROSENAU, James N., « Moral Fervor, Systematic Analysis and Scientific Consciousness », in RANNEY, Austin. Political Science and Public Policy, Chicago, Illinois, Markham Publishing Co., 1968, pp. 197-236.
10. VILLARS, Capitaine de. Madagascar 1638-1894. Établissement des Français dans l'île. 1912. p22.

Publications spécialisées et rapports :

11. ANDRIAMBELOSOA, Saminirina. RASOLOFO, Adamson. Exportations, croissance économique et intégration régionale. Quels produits à exporter pour répondre aux potentialités commerciales de Madagascar sur les marchés régionaux ? Un essai d'application du modèle de gravité. Centre de Recherches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar (CREAM). Cahier n°17, Juillet 2013. 42p.
12. BANQUE MONDIALE. Madagascar, vers un agenda de relance économique. Juin 2010. 364p.
13. DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT - Ministère des Affaires étrangères. Un bilan de la prospective africaine, Volume II Annexes. Coll. Rapport d'études. 2000.
14. L'IRD-ORSTOM ET SES PARTENAIRES, Parcours de recherche à Madagascar, Éditeurs scientifiques : Feller, Christian et Sandron, Frédéric, IRD Éditions, Marseille, 2010. 426p.
15. RAVALOSON, Jaona. Madagascar et les Nouveaux enjeux des relations internationales: pour une diplomatie de type III. In *Le cahier de Madagascar "Malagasy mijoro, Madagasikara mandroso"*, n°1. Sous la coordination de Jean-Claude Ramandimbarison. Editions CDE, 4ème trimestre, Octobre 2003, pp.75-80.

Articles de revues scientifiques et de journaux, et divers :

16. M.R., Diplomatie tous azimuts, de l'argent à tout prix, Revue de l'Océan Indien, n°359, Juin 2014, pp6-9.
17. MEYRAT, Jean. « L'étude de la politique extérieure ». Revue française de science politique, 11e année, n°1, 1961. pp. 143-154.

18. RAFITOSON, Ketakandriana. Rapport de Liberty 32. in Journal du Colloque IEP-Banque Mondiale, édition N°3.
19. RALAMBOMAHAY, Toavina. « Des entorses aux droits de l'Homme et aux principes démocratiques dans la feuille de route ». in Revue MCI, n°55, 3ème trimestre 2011.
20. RAMAMONJISOA, Suzy. Autour de la politique de race de Galliéni, Communication présentée à l'Académie malgache, 2014.
21. STEIN, Janice. L'analyse de la politique étrangère : à la recherche de groupes de variables dépendantes et indépendantes. Études Internationales, vol. 2, n° 3, 1971, p. 371-394.

